

CASSIS

4 saisons

2017

www.cassis.fr







3 ans déjà !

Pour ce 2^{ème} mandat, 3 ans que la nouvelle équipe municipale, que je porte, travaille pour Cassis et les Cassidens, avec passion, dans la rigueur, dans la transparence, avec toujours plus de proximité. Les projets que nous vous avons promis pour Cassis avancent, nombre d'entre eux ont déjà abouti.

Nous avons dû rationaliser et optimiser nos moyens pour poursuivre une politique d'équipements ambitieuse tout en assurant une gestion saine des deniers publics.

Je vous rappelle que l'Etat, entre 2013 et 2017, a ponctionné notre dotation globale de fonctionnement de 80% ce qui représente à Cassis 1 000 000 d'euros en moins. Nous devons donc prendre en compte ces charges qui pour nos communes sont de plus en plus lourdes.

Cette année, nous avons souhaité faire évoluer votre magazine «4 saisons à Cassis», pour le rendre plus attractif, plus vivant, plus concret.

Pour cela, nous avons fait intervenir, lorsque cela était nécessaire, les acteurs qui travaillent à nos côtés pour Cassis et les Cassidens. Nous avons entrepris de vous faire découvrir l'avancée des projets, soit qui ont abouti en 2016, soit qui aboutiront en 2017.

Pour cela, nous avons choisi de soulever, avec chacun de vous, certaines problématiques dans tous les domaines, tenté de répondre aux questions que vous vous posez au quotidien sur la vie de notre village.

L'année 2017 promet le changement. Des échéances électorales importantes nous attendent. Nous avons le devoir d'aller voter ! Ceci étant, je reste persuadée que le renouveau viendra d'en bas, de nos communes, de chacun d'entre nous, par notre capacité à retrouver le sens de nos institutions démocratiques : « le pouvoir du peuple, par le peuple, pour le peuple ».

La crise que nous traversons est une formidable opportunité de mettre en place une multitude d'initiatives citoyennes.

C'est une chance inédite de reprendre nos responsabilités et de mobiliser les énergies à travers un esprit fédérateur, autour de nos valeurs.

Une façon de construire ensemble un avenir pour tous, pétri d'espérances nouvelles.

Redonnons du souffle au futur, dans un monde qui change à toute vitesse, en agissant dès à présent, et en commençant par nos villes, par nos villages !

Avec mon équipe, nous continuerons à travailler au quotidien dans la proximité et la transparence, comme nous l'avons toujours fait.

Nous continuerons à aller à votre rencontre et à vous écouter dans l'attention et le dialogue des réunions de quartier chaque mois, des réunions avec les commerçants régulièrement ainsi que les réunions de concertation sur les projets structurants de la ville.

Nous continuerons à gérer Cassis avec les valeurs que nous partageons tous, avec conviction, avec dignité et efficacité, dans le respect de chacun et chacune d'entre vous !

Pour ma part, je serai toujours attentive à vos observations, attachée à une concertation constructive.

Je sais pouvoir compter sur les compétences de chacun des élus de la majorité que je remercie chaleureusement de leur implication.

Je sais pouvoir aussi compter sur les employés municipaux qui travaillent ingénieusement et fidèlement à mes côtés !

Et je compte évidemment sur chacune et chacun d'entre vous pour qu'ensemble nous remplissions notre mission pour Cassis, et ce en commençant, je le répète, par le civisme dans tous les domaines et au quotidien !

Je vous souhaite une année 2017 douce, pleine de succès et de sourire ;

Elle doit être pétillante de bonheur et de joie de vivre !

Danielle MILON

Maire de Cassis

Chevalier de la Légion d'honneur

Vice-Présidente du Conseil départemental

Présidente de Bouches-du-Rhône Tourisme

Vice-Présidente de la Métropole Aix-Marseille Provence

Sommaire

06-07

Port-Miou

OBJECTIF : RENOUVELLEMENT DE L'AOT !

08-09

Réhabilitation

CHÂTEAU DE PORT-MIOU

Restauration

TRÉMIES DE LA CACAU

10-11

L'excellente qualité

DES EAUX DE BAINADE À CASSIS

12-13

Réservoir de Port Miou

AUGMENTER LA CAPACITÉ DE DÉFENSE INCENDIE DE CASSIS, C'EST INDISPENSABLE !

Une cellule de crise performante

14-15

Les Brayes,

CRÉER DES LOGEMENTS SOCIAUX DE QUALITÉ

DÉVELOPPER LES LOGEMENTS SOCIAUX DANS LE PARC EXISTANT

16-17

Zoom sur le PLUi

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Quid du PPRIF

PLAN DE PRÉVENTION DE RISQUES INCENDIES DE FORÊT

18-21

Zoom sur 3 infrastructures culturelles

LES SALLES VOÛTÉES

MUSÉE MUNICIPAL MÉDITERRANÉEN D'ART ET TRADITIONS

VOTRE BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE : VILLA ARIANE

22-23

Zoom sur ...

LE PRINTEMPS DU LIVRE

CASSIS AU JARDIN

24-25

Zoom sur ...

LES CONCERTS À CASSIS

26-27

De nouvelles infrastructures

POUR L'ACCUEIL DES TOURISTES AUX GORGUETTES

Tourisme

LE BONHEUR HAUTE DÉFINITION

28-29

Zoom sur ...

LES COMMERCANTS ET LES PARKINGS DE CASSIS

30-31

Golf 9 trous à Cassis,

SI TOUT SE PASSE BIEN, C'EST DANS 2 ANS !

Zone artisanale , Zone tertiaire

OÙ EN SONT CES DEUX PROJETS?



32-33

SPORT

DE NOUVELLES ACTIVITÉS AU QUOTIDIEN

Des manifestations sportives

TOUTE L'ANNÉE

34-35

Enfance

VERS UN GUICHET UNIQUE

UN ENVIRONNEMENT RICHE POUR NOS JEUNES GÉNÉRATIONS

36-37

Meeting de

LA PATROUILLE DE FRANCE

38-39

Nouveau

LE PÔLE SÉNIORS

ET LE PÔLE SANTÉ DU BRÉGADAN

40-41

Troisième âge

UNE MAISON DE RETRAITE AGRANDIE

Forum intercommunal de l'emploi à Cassis

L'EMPLOI, UNE PRIORITÉ

42-43

Zoom sur

LE FUTUR SQUARE SAVON

Espaces verts

A L'ASSAUT DE LA QUATRIÈME FLEUR!

44-45

Des dispositifs de sécurité

SANS CESSER RENFORCÉS

46-47

De beaux projets

POUR LE CASINO BARRIÈRE

Impôts locaux

48-49

Haute technologie

LA FIBRE OPTIQUE EN 2017

Smart city

CASSIS VILLE PILOTE !

Opinion libre de l'opposition

50-51

Les associations cassidaines,

UNE MAGNIFIQUE DYNAMIQUE

Focus

CENTRE CULTUREL

52-53

Le civisme au quotidien

POUR UN CASSIS TOUJOURS PLUS BEAU !

54

La proximité

AUX 4 SAISONS

55-57

Etat civil

NAISSANCES - MARIAGES - DÉCÈS

58-59

Des manifestations aux 4 saisons



Port-Miou

OBJECTIF : RENOUVELLEMENT DE L'AOT !



Questions à Marc de Caneva, adjoint au Maire de Cassis délégué à l'environnement

Comment la calanque de Port Miou a-t-elle évoluée depuis que la ville en est gestionnaire (2004)?

Depuis 2004 la calanque a beaucoup évolué.

- Suppression des tirages à terre,
- Premier diagnostic environnemental en 2008 à notre arrivée,
- Installation des toilettes et raccordement au tout à l'égout,
- Installation d'une pompe de récupération des eaux noires,
- Obtention du Pavillon bleu,
- Respect des consignes des services de l'Etat pour le non remplacement des bateaux quittant la calanque,
- Développement de l'accueil de passagers longue et courte durée tout au long de l'année.

Quatre associations travaillent à Port Miou. Qu'apportent-elles à la vie de la calanque?

Les associations de plaisanciers animent la calanque au travers de régates, de repas, d'animations ... Elles participent pleinement à la vie de la calanque.

Nous travaillons en étroite collaboration avec elles : des réunions mensuelles sont organisées afin que les problèmes rencontrés par les plaisanciers remontent de façon fluide et régulière vers les

services. Les associations seront partie prenante lors des négociations pour le futur AOT, sachant que l'interlocuteur privilégié pour l'Etat et le Parc National des Calanques reste la mairie.

Quel est le point que vous jugez positif et le point à améliorer pour le renouvellement de l'AOT en 2019?

Le point positif : la calanque est reconnue pour son exemplarité environnementale. Le point à améliorer : garder un maximum de bateaux dans la calanque afin de maintenir l'équilibre budgétaire. Développer d'autres sources de revenus (régates d'entreprises, vente de produits dérivés).

Un cahier des charges pour un diagnostic environnemental a été fait conjointement par le PNC, la DDTM et la ville, à quoi cela va-t-il servir?

Le diagnostic environnemental va être le socle de la renégociation avec l'Etat. Il doit déterminer la pression environnementale exercée par les bateaux sur le milieu naturel. Il doit aussi définir la régulation des diverses activités dans la calanque. C'est notre base pour les 15 années à venir.



Témoignage : Compte-rendu de visite Pavillon Bleu / Septembre 2016

« Vous respectez très bien les différents critères de labellisation Pavillon Bleu. La démarche générale engagée est remarquable et vos efforts dépassent même les obligations géographiques auxquelles vous êtes contraints par votre position en cœur de parc national des Calanques. Appuyé et suivi par les agents territoriaux du Parc, mais aussi par la police municipale et des affaires maritimes, la calanque de Port Miou a su réduire drastiquement les ancrages sauvages grâce à un renouvellement des plaisanciers en son sein et la mise en place de bouées écologiques d'amarrage. Ainsi, les fonds ne subissent quasiment plus d'impacts et une biodiversité se développe de nouveau de façon remarquable. Les bateaux les plus anciens et à l'abandon ont été retirés sans offrir de nouvelles places à de nouveaux arrivants. Ainsi, le port s'éclaircit et dispose d'une gestion bien plus adéquate ! Dans le même temps, de nombreux projets ont pu voir le jour comme l'installation de nurseries Biohut sous certains pontons ou encore la mise en place de bacs de compostage et même d'un refuge à insectes ! Ces éléments, outre leurs valeurs environnementales indiscutables, sont aussi de formidables outils de communication envers vos plaisanciers. La sensibilisation est ainsi bien plus factuelle et le public peut être acteur de votre démarche. »



La gestion de la calanque de Port Miou assurée par la ville de Cassis se décline au travers d'une autorisation d'occupation temporaire pour une zone de Mouillage et d'Equipement léger.

Franck Zoulalian, Responsable du pôle Stratégie et Gestion du Domaine Public Maritime (DPM) DDTM 13/ Service Mer, eau et environnement nous en dit un peu plus...

Quelle est l'action de l'Etat en matière de gestion du Domaine Public Maritime ?

L'État est le garant de la bonne gestion du DPM en intégrant les différentes politiques publiques à l'interface terre-mer et en permettant de partager les usages induits par la proximité de la mer. En particulier les actions de suppression d'usage privatif engagées sur le DPM depuis plusieurs années ont pour avantage de favoriser le maintien voire le retour d'activités nécessitant la proximité du rivage. Par ailleurs l'organisation spatiale des activités et des usages doit en particulier être coordonnée pour permettre la préservation des espaces littoraux, en matière de qualité des paysages et des milieux naturels, et valoriser le potentiel des sites à haute valeur patrimoniale.

Sur Cassis, quels sont les secteurs faisant l'objet d'une attention particulière ?

La Baie de Cassis se trouve aux portes du Parc National des Calanques et de

nombreux points de vue mettent en valeur la mosaïque si particulière de ses paysages. L'accès à la mer est contrasté entre des espaces de baignade via la plage de la Grande Mer et le sentier littoral le long des calanques rocheuses. Le Port de Cassis et la calanque de Port Miou permettent de développer différentes activités nautiques. Pour ces différents secteurs, des outils de gestion permettent de respecter le milieu marin. En particulier pour Port Miou, la gestion de la Calanque assurée par la Ville de Cassis est déclinée au travers d'une Autorisation d'Occupation Temporaire pour une Zone de Mouillage et d'Equipement Léger.

Quels sont les incidences de cette AOT pour Port-Miou ?

En périphérie immédiate du Parc National des Calanques, ce site fait l'objet d'une fréquentation touristique importante. L'histoire de cette ancienne carrière se couple désormais à la pratique de la Plaisance et à l'essor de nouveaux usages nautiques et de découverte des Calanques.

La Zone de Mouillage et d'Equipements Légers (ZMEL) permet d'organiser le mouillage tout en privilégiant des équipements démontables.

Les deux principaux avantages de ce mode de gestion sont d'éviter les incidences sur le milieu marin en petits fonds côtiers (impacts des ancres sur les herbiers par exemple) et la possibilité de ne pas obérer les capacités du site à revenir à un état moins artificialisé.

A ce jour l'AOT est prévue jusqu'en 2019 et des réflexions intégrant différents partenaires aux côtés de la Ville de Cassis sont en cours pour préparer les orientations d'aménagement après 2019. L'objectif de cette étude est double :

- l'analyse permettra d'appréhender le potentiel de la Calanque au regard de l'existant
- différentes options d'aménagement seront définies pour maintenir et développer des activités en intégrant une approche économique, sociale et environnementale.

Réhabilitation

CHÂTEAU DE PORT-MIOU

Ce projet de rénovation s'inscrit dans la politique de territoire durable de la ville. Il allie emploi sur le territoire, formation professionnelle qualifiante et restauration du patrimoine.

Programmés sur trois ans, ces travaux de restauration abriteront la Capitainerie, un point d'accueil des calanques, une salle de réunion dédiée aux associations. Soit un total de 280m² répartis sur trois étages et une terrasse.

La mise en sécurité du site étant achevée, les travaux devraient débuter en ce début d'année dès l'octroi du chantier à une association de réhabilitation du patrimoine (suite à appel d'offre).

Yves ATTALI (YA), Président du Club nautique de Port-Miou et Président de l'Union nautique de Port-Miou et des Calanques (regroupement administratif des quatre clubs de la calanque) et Marc de CANEVA (Mdc), adjoint à l'environnement reviennent sur ce projet.

Comment est né le projet ?

YA : Il est né en 2011 lors d'une assemblée générale du Club Nautique de Port Miou, à laquelle, comme chaque année, Madame le Maire assistait. Elle faisait alors part, dans le cadre de ses projets, de son intention de rénover le Château de Port Miou. Mais le coût important ne permettait pas à la commune de réaliser les travaux. Ceci m'a interpellé ! De par mes fonctions - j'étais à l'époque directeur d'un réseau d'entreprises de la Fondation «Agir contre l'exclusion» - j'ai bâti ce projet de rénovation du Château avec des aides de l'Etat et des collectivités dans le cadre d'un chantier école. Je remercie la ville de Cassis d'avoir validé ce principe qui permettra sur trois ans d'embaucher plus d'une trentaine de personnes sur ce chantier.

Comment est-il financé ?

Mdc : La ville de Cassis est porteuse du projet. Des sommes relativement importantes ont été budgétées sur trois ans et nous allons recevoir une aide du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône (CD13) dans le cadre de leur plan quinquennal. En effet, grâce à cette idée de chantier école, nous rentrons pleinement dans les objectifs du CD13 au travers de leur programme sur l'emploi. Ce projet a mis du temps à se réaliser car c'est un dossier difficile à monter, avec beaucoup d'acteurs (la fondation du patrimoine, la ville de Cassis, les associations, le CD13...). Mais au bout du compte c'est un superbe projet qui s'inscrit complètement dans la volonté de la ville de réintégrer les jeunes et de les former.

YA : Pour aider au financement de ce projet, l'idée était de faire participer non seulement les entreprises qui appartenaient à ce réseau mais aussi les plaisanciers, les particuliers, en tant que donateurs, avec la possibilité de défiscaliser. Donc avec la ville de Cassis, la Fondation du Patrimoine et les plaisanciers de Port-Miou, nous avons mis en place une souscription pour alimenter le fonds qui va permettre d'effectuer ces travaux.

Qu'est-ce que cette réalisation va apporter aux plaisanciers et aux promeneurs ?

YA : Avec la municipalité et l'Union nautique de Port Miou et des Calanques, nous suivons de très près la rénovation et la réhabilitation du Château car la calanque de Port Miou est non seulement une porte d'entrée pour le parc national mais aussi un lieu privilégié que nous souhaitons faire partager à l'ensemble des plaisanciers, des promeneurs, des touristes... qui viennent découvrir, tout au long de l'année, les Calanques.

Et la caractéristique de la Calanque de Port Miou c'est bien sur le château, très emblématique. D'où la nécessité de le rénover afin qu'il devienne un des fleurons de notre littoral.

J'ajoute également que les plaisanciers sont ravis de voir la municipalité autant investie dans la rénovation du Château.

Mdc : Aujourd'hui il n'y a pas de réel accueil dans le Parc National des Calanques. Cette réalisation va permettre d'y remédier ! Nous allons pouvoir offrir un accueil de qualité aux milliers de promeneurs, de randonneurs qui viennent visiter les calanques.

Afin d'aider à la restauration du château de Port-Miou, vous pouvez participer en faisant un don et bénéficier ainsi d'une économie d'impôt. Bon de souscription à télécharger sur cassis.fr rubrique «toute l'actualité» ou sur fondation-patrimoine.org.





Restauration

TRÉMIES DE LA CACAU

La pointe de Cacao possède deux ensembles de déversoirs à pierres situés en rive droite de la calanque de Port Miou. Les vestiges de l'activité pré-industrielle d'extractions de pierres, avec les restes de ces imposants déversoirs à pierre constituent un témoignage patrimonial historique à préserver et à valoriser. C'est ce qu'a entrepris Rudy Ricciotti, architecte mais surtout Cassiden amoureux de son village. Il s'est adressé au

Parc National des Calanques qui a sollicité la ville de Cassis et le conservatoire du littoral (propriétaire du site) pour entreprendre des travaux de restauration.

Le conservatoire du littoral a confié la maîtrise d'ouvrage à l'association Alpes de Lumière, spécialiste des travaux sur le patrimoine bâti.



RUDY RICCIOTTI, MÉCÈNE, NOUS RACONTE ...

Comment la rénovation des trémies de la Cacao va-t-elle valoriser, le patrimoine, l'histoire et l'environnement de Cassis ?

« Il y a toujours, face à une situation patrimoniale, une interrogation, une responsabilité et un devoir.

Depuis que je suis arrivé à Cassis, je passe devant ces trémies une ou deux fois par semaine. J'adore faire cette promenade, aller à la pointe Cacao. Les Trémies sont dans un territoire exceptionnel, et elles fabriquent ce territoire ; elles fabriquent une architecture de roches. C'est un témoignage important de l'activité industrielle, de l'activité ouvrière, de l'activité manufacturière de Cassis mais

aussi de la désactivité autour des métiers de la Pierre. Il faut quand même imaginer tout ce qu'on faisait à partir de la pierre de Cassis : ça va de la chaux, en passant par la pierre à bâtir, les couches de voierie, c'est une richesse incroyable. C'est une pierre qui a un spectre de production très vaste.

Les Trémies, c'est un ouvrage à la géométrie parfaite. Il y a un phénomène d'évasement, un phénomène de déversoir, comme on le trouve aujourd'hui dans l'hydraulique à la sortie des barrages.

Il faut envisager qu'à l'époque ils n'avaient pas d'instrument optique pour réaliser cela, c'est assez bouleversant.

Ce qui est bouleversant aussi, ce sont les effets du temps. Je vois s'accélérer la destruction des Trémies. Les tempêtes sont redoutables, le vent d'Est, c'est un désastre. Si on n'intervient pas, on va passer de l'état de ruine à l'état de vestige. Il y a des écroulements de pans entiers de pierres.

On va restaurer ça, une entreprise spécialisée va intervenir. Moi je ne suis que le mécène, je ne suis pas l'architecte.

Je le fais car c'est l'expression de l'amour que je porte à Cassis.

Pour moi, Cassis c'est l'endroit le plus extraordinaire au monde. Je suis sidéré que Cassis existe. Tellement sidéré que je ne peux même pas le dire, pour que ça reste entre nous !

Cassis, c'est un paradis extravagant, un paradis surnaturel, un paradis métaphysique.

Et les trémies sont l'expression de cette tension, romantique, métaphysique; les trémies sont l'expression de cette souffrance que l'on doit au paysage, à la beauté, à la minéralité, au silence de ce territoire ».



Fabien PINNA
Directeur de la Société
d'Assainissement Est Métropole



Benjamin VAN HOOREBEKE
Responsable du bureau
Méditerranée de Surfrider
Foundation

L'excellente qualité DES EAUX DE BAINNADE À CASSIS

L'Agence Régionale de la Santé, organisme d'Etat chargé du contrôle de la santé sur la région, en suite de dizaines de contrôles mensuels, classe les eaux des 4 sites de baignade de Cassis (Grande Mer, Bestouan, Arène et Corton) en qualité « excellente ». En complément, 160 analyses d'auto surveillance sont réalisées de mai à septembre par le SERAMM, à la demande de la Ville. La Surfrider Foundation, organisme à but non lucratif totalement indépendant de la Ville, en fait de même.

En tout, 226 analyses sont effectuées chaque année !

Cassis remporte chaque année depuis 2009 le « Pavillon Bleu » des plages et depuis 2011 la certification de son système de gestion des eaux de baignade par le bureau Véritas et les services de l'Etat.

Nous avons souhaité interviewer 2 acteurs indépendants sur la qualité des eaux de Cassis

Fabien PINNA, Directeur Société d'Assainissement Est Métropole

Comment fonctionne la station d'épuration de Cassis ?

La station d'épuration de Cassis est une station qui fonctionne avec deux étages de traitement : un traitement physico-chimique qui est un traitement primaire qui récupère le maximum de déchets et un traitement biologique basé sur des micro-organismes qui digère notamment la matière organique avant le rejet final par l'émissaire du Corton.

La station d'épuration de Cassis fonctionne-t-elle correctement ?

Elle fonctionne parfaitement correctement ! Elle a obtenu la conformité par la police de l'eau en 2015. Elle est aussi conforme en 2016 par rapport à son arrêté préfectoral. Donc on peut dire, oui, c'est une station qui fonctionne correctement !

La station d'épuration de Cassis rejette-t-elle des excréments dans la mer ?

Aucun excrément n'est rejeté par la station d'épuration de Cassis. En sortie, on obtient une eau qui est quasiment translucide. C'est cette eau-là qui passe à travers l'émissaire de rejet et qui est rejeté au large de l'anse du Corton. Aucun excrément, aucun macro-déchet n'est rejeté par la station d'épuration.

La station d'épuration de Cassis supporte-t-elle l'afflux de touristes pendant l'été ?

La station d'épuration de Cassis est une station de 25 000 équivalent habitants. Hors saison estivale, c'est une station qui tourne autour de 4000 équivalent habitants. Et au pic de la saison estivale, là où l'affluence est maximale, on atteint péniblement les 17 000 équivalent habitants. Donc il reste encore largement de quoi traiter des effluents supplémentaires. On peut dire que c'est une station qui est largement dimensionnée, qui n'est pas saturée, et qui répond parfaitement aux besoins de la commune de Cassis.

En conclusion, que diriez-vous de l'émission « Envoyé Spécial » qui a été diffusée cet été sur France 2 ?

Ce qu'on peut dire, sur l'émission Envoyé Spécial et toutes les vidéos annexes qui ont circulé sur les réseaux sociaux, c'est qu'elles montrent des images qui sont complètement mensongères puisqu'on fait croire que la station rejette des macro-déchets, des excréments. L'eau traitée par la station est totalement dépourvue de toute matière et complètement translucide. Le plongeur passe à travers le diffuseur, remue toute la matière qu'il y a au fond de l'eau, fait passer ça pour des macro-déchets rejetés. C'est complètement diffamatoire. Et le reportage d'Envoyé Spécial n'a fait que relayer cette fausse information.



Benjamin VAN HOOREBEKE, Responsable du bureau Méditerranée de Surfrider Foundation

Quelles sont les missions de Surfrider Foundation ?

Surfrider est une association de protection du littoral de défense des intérêts des usagers sportifs. On a été créé à la base par des sportifs, des surfeurs, et aujourd'hui on s'est ouvert à une communauté de personnes qui passent beaucoup de temps dans l'eau ! Notre volonté, c'est de lutter contre toutes les pollutions qui touchent notre littoral : les déchets, les pollutions bactériologiques, les pollutions chimiques ; il y a énormément de problématiques qui nous concernent, et contre lesquelles on va lutter via de l'expertise, des actions de science, via les actions d'éducation à l'environnement et via les actions parfois aussi contentieuses.

Depuis combien de temps travaillez-vous sur Cassis et quelles ont été vos missions ?

On a commencé à collaborer en 2008, dès la création du bureau méditerranée et de notre laboratoire de suivi bactériologique, avec la ville de Cassis qui s'est montrée très réceptive quant à nos actions. On a commencé par suivre une plage qui était plutôt impactée par une pollution bactériologique, la plage de l'Arène, où il y avait également beaucoup de monde à l'eau parce que c'est un spot de surf et également un spot de plongée. De ce fait, on a commencé à faire des analyses tous

les 15 jours, on faisait un suivi complémentaire au suivi officiel de l'ARS. Le but du jeu, c'était de pouvoir tester cette qualité de l'eau, et pouvoir avec la ville, avec les usagers, améliorer cette qualité grâce à ce suivi et grâce aux actions d'éducation à l'environnement que nous avons fait en complément.

Quels étaient les résultats de ces analyses ?

On a suivi cette plage pendant 7 à 8 ans, jusqu'à l'an dernier où en 2015 on a fait un petit état des lieux sur les résultats de ce laboratoire. On s'est rendu compte que la qualité de l'eau s'était améliorée à force de travail avec la ville. Depuis 4 ans, les résultats des analyses indiquent une eau d'excellente qualité. C'est pour cette raison que nous avons décidé de changer de spot !

Quels sont les projets de Surfrider sur Cassis ?

Il y en a encore beaucoup ! On va continuer de contrôler la qualité de l'eau sur une autre zone qui mérite à notre sens notre attention. Nous allons aussi continuer notre travail sur l'interdiction des sacs plastique à usage unique et l'accompagnement des municipalités et des citoyens vers ces changements de comportement.

Que pensez-vous de la qualité de l'eau de baignade à Cassis ?

C'est là que je me baigne !

Réservoir de Port Miou

AUGMENTER LA CAPACITÉ DE DÉFENSE INCENDIE DE CASSIS, C'EST INDISPENSABLE !

UN DOSSIER QUI DURAIT DEPUIS LONGTEMPS, TROP LONGTEMPS !

L'objectif : doter Port Miou d'un réservoir de 1500 m³ enterré qui permettra de complètement sécuriser la desserte en eau de Port Miou grâce à un maillage du réseau et ainsi de lutter efficacement contre les feux de forêt.

Pourquoi était-ce compliqué ? Tout simplement parce que cette zone est en site classé et la DREAL n'était pas favorable à ce projet malgré toutes les garanties d'insertion environnementale que nous avons donné avec l'ex CuMPM.

Et pourtant... Le SDIS avait émis un avis très favorable car cet équipement va renforcer de façon très significative l'adduction en eau de ce quartier ainsi que celle du massif naturel et donc sa défense contre l'incendie.

Pour trancher cette problématique Madame Le Maire a fait appel à l'arbitrage de Madame Royal. Le 21 décembre dernier, nous avons reçu une issue favorable. Une grande victoire pour Cassis !

D'autre part, nous avons aussi en projet d'ajouter une citerne quartier des Cuettes pour faire évoluer le zonage du PPRIF (voir p.17) et passer d'une zone rouge à une zone bleue. La commune va installer avec l'accord du propriétaire du terrain (Jean Louis GENOVESI) une berce de 60 m³ d'eau pour avoir un point de ravitaillement pour les services d'incendie dans ce secteur.

Nous vous rappelons qu'il y a quelques années déjà, nous avons installé des citernes saisonnières dans le massif de Canaille pour permettre le ravitaillement aux HBE (hélicoptères bombardier d'eau) avec l'aide financière du Lions Club.



Une cellule de crise performante

Qu'est-ce que la Réserve Communale de Sécurité Civile (RCSC) ?

Les RCSC ont un rôle défini par les textes du Code de la sécurité intérieure : article L724-1 Réservistes communaux et la Circulaire du 12/08/05 relative aux Réserves Communales de Sécurité Civile. C'est le 2 novembre 2011 qu'après délibération du Conseil Municipal la RCSC de Cassis a été créée. Constituée de volontaires bénévoles, cette unité s'astreint à une formation régulière afin d'être prête à intervenir dans tous types d'opérations et ce sous l'autorité de Madame le Maire. Elle apporte son concours à l'équipe municipale en participant au soutien et à l'assistance des populations en cas de crise (sans se substituer aux services publics de secours et d'urgence). Constituée de deux sections, la section Feux de Forêts (40 personnes) et la section "Toutes interventions" (12 personnes) la RCSC se doit de tout coordonner, aux côtés des sapeurs-pompiers : antenne locale de la Croix-Rouge, volontaires médicaux et paramédicaux, conseillers techniques, unité de plongeurs subaquatique, services techniques de la ville... Et ce, en symbiose avec les forces de l'ordre municipales et nationales.



Dans la pratique ...

Un dispositif de sécurité efficace

Le 5 septembre dernier, lors du terrible incendie des Calanques le dispositif de sécurité déployé par la RCSC s'est révélé hautement efficace. Hervé CHAUSSIDIÈRE, le coordinateur de la RCSC sur Cassis ne tarit pas d'éloges sur son équipe et explique : « *Nous étions tous ensemble un quart d'heure après le départ du feu, Madame le Maire avec nous dans le véhicule de commandement. Merci à tous de vous être mobilisés aussi vite et aussi bien ! Nous devons nous adapter et nous améliorer en permanence et pour cela nous organisons des formations gratuites ouvertes à tous pour apprendre notamment les gestes et les comportements qui sauvent lors de catastrophes naturelles ou d'attentats.* ».

Dans quel cas la RCSC intervient-elle ?

La RCSC de Cassis doit se préparer à épauler les secours dans tous les cas décrits dans un document officiel le DICRIM (Dossier d'Information Communal sur les Risques Majeurs).

Risques définis par le DICRIM de Cassis :

- Feux de Forêts
- Inondation
- Mouvement de terrains
- Risque sismique
- Risque Transports de Matières Dangereuses
- Risques autres: chute de neige, tempête, canicule, nuage toxique, attentats



Les Brayes,

CRÉER DES LOGEMENTS SOCIAUX DE QUALITÉ

“ Disposer de 25% de logements sociaux est une obligation légale, juridiquement sanctionnée. Pour pallier à cette contrainte de la loi, le 10 mai dernier, Madame le Maire a signé avec Monsieur Stéphane BOUILLON, Préfet de Région, un contrat de mixité sociale. C’est ainsi que la ville de Cassis ne construira pas plus de logements que ce qu’elle avait prévu. 49 logements sociaux sont en voie d’être réalisés aux Brayes. Ces logements sociaux seront destinés, en priorité, aux Cassidens.”



DÉVELOPPER LES LOGEMENTS SOCIAUX DANS LE PARC EXISTANT

Le développement du logement social se réalise également sur le parc existant. Pour ce faire, la commune acquiert des logements situés dans le centre-ville pour les rénover et les conventionner à des loyers modérés.

La commune continue également à abonder de façon conséquente les aides de l'agence nationale pour l'habitat, allouées aux propriétaires de logements pour la rénovation de ces derniers.

Ces actions permettent à la commune de réguler le marché immobilier en proposant à la location des logements à loyers modérés mais également en évitant le basculement de ces logements dans le locatif saisonnier.

Toujours dans une perspective de développement équilibré de son territoire, la municipalité entend favoriser la production de logements conventionnés. Des opérations de production de logements locatifs sociaux sont ainsi programmés sur du foncier communal.

Outre le critère essentiel du plafond du loyer, la commune impose au bailleur la réalisation de bâtiments présentant un impact carbone faible. Cette nécessité s'impose tout au long du cycle de vie du bâtiment : construction du bâtiment, exploitation, rénovation, déconstruction.

Pour exemple, le bailleur mettra en œuvre un chantier propre. Le choix et la provenance des matériaux utilisés pour la construction répondront à des critères environnementaux. La commune a également demandé qu'une attention particulière soit portée sur la performance énergétique des futurs bâtiments. En plus de l'intérêt environnemental, une faible consommation énergétique permet d'assurer des charges locatives peu importantes aux futurs locataires.

Les constructions devraient être terminées fin 2017.



Tout au long de la procédure d'élaboration la population est appelée à donner son avis sur le projet.

Zoom sur le PLUi

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Le futur document d'urbanisme sera élaboré à l'échelle communautaire. En effet, la loi Grenelle 2 et la loi ALUR ont promu l'échelle communautaire comme la plus à même à mettre en œuvre les politiques d'aménagement d'un territoire. Contrairement au POS (Plan d'Occupation des Sols), qui avait comme principal objectif la mise en œuvre d'un urbanisme réglementaire, le PLUi permet de fixer sur les vingt ans à venir un véritable projet de territoire avec le développement durable comme objectif matriciel.

Un PLUi se compose de plusieurs documents. Un projet d'aménagement et de développement durable qui fixe les grands objectifs des politiques d'aménagement et d'urbanisme du territoire. Ce dernier a été débattu au sein du conseil municipal le 9 novembre. A cette occasion, Madame le Maire a informé les élus des principales orientations du projet de territoire qui se dessine à travers le PLUi.

Tout au long de son élaboration, un rapport de présentation est réalisé. Ce dernier est alimenté au fur et mesure de la construction du document. Il s'agit d'un document interactif alimenté par des données socio-économiques, démographiques et environnementales qui permettent de motiver et d'expliquer les choix retenus pour le projet de territoire.

Des orientations d'aménagement et de programmation peuvent également être réalisées au sein du PLUi. Elles constituent en quelque sorte des « coups de loupe » sur certaines parties du territoire communal, où sont envisagées des actions concrètes d'aménagement.

Et enfin, le règlement et le zonage qui permettent d'encadrer l'affectation et l'utilisation des droits des sols sur un territoire.

Tout au long de la procédure d'élaboration la population est appelée à donner son avis sur le projet. Elle peut pour cela adresser un courrier à Madame le Maire ou bien écrire un commentaire dans le registre ad hoc situé au rez-de-chaussée de la Mairie. L'ensemble des documents sont disponibles sur le site internet de la Métropole Aix Marseille Provence et mis à la disposition et consultable en mairie de Cassis.

Le site internet de la ville de Cassis sera alimenté au fur à mesure de l'évolution du document et de son calendrier d'élaboration. L'enquête publique devrait se réaliser sur l'année 2019 pour une approbation du PLUi dernier trimestre 2019.





Quid du PPRIF

PLAN DE PRÉVENTION DE RISQUES INCENDIES DE FORÊT

Madame le Maire, qu'est-ce que le PPRIF ?

L'impressionnant incendie du 5 septembre nous a de nouveau démontré l'impérieuse nécessité de la mise en œuvre d'une politique active de prévention du risque incendie.

Dès mon élection, j'ai œuvré à la mise en place de la planification nécessaire pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population en cas d'incendie sur notre commune.

Cette planification préalable s'est avérée forte utile pour l'organisation de l'évacuation du quartier de la presqu'île au mois de septembre dernier. Je remercie une nouvelle fois l'ensemble des bénévoles qui ont participé à ces actions de secours.

La prévention du risque incendie se réalise aussi au travers de la maîtrise de l'urbanisme. Pour ce faire, l'État a prescrit la réalisation d'un plan de prévention des risques incendie de forêts.

Ce document élaboré par les services de l'Etat, a pour objet de réglementer les constructions nouvelles et d'établir des mesures pour les constructions existantes dans le but d'en diminuer la vulnérabilité.

Dans un souci permanent de la sécurité du territoire et de sa population, j'ai travaillé en étroite collaboration avec les services de l'État pour que les mesures et les prescriptions du futur plan ne présentent pas un caractère trop contraignant pour le territoire communal.

Le futur PLUi et ce document sont bien entendu élaborés par les différentes parties de façon concertée et partagée.

Une réunion publique devrait être organisée à Cassis par les services de l'État durant l'année 2017, qui sera ensuite suivie d'une enquête publique pour que chacun puisse donner son avis.



Zoom sur 3 infrastructures culturelles

LES SALLES VOÛTÉES

Les Salles voûtées, anciennes écuries datant du 17^{ème} siècle, situées dans la cour d'honneur de l'hôtel de Ville, font partie intégrante du patrimoine culturel de la commune. Elles accueillent tout au long de l'année une sélection variée d'artistes peintres et sculpteurs, régionaux ou internationaux qui choisissent de présenter leurs dernières créations à Cassis.

Elles ont été entièrement rénovées en 2013. Les voûtes et les volumes existants ont été préservés et mis en valeur par un jeu de lumières. Des cimaises ont été installées sur les parties courbes afin d'offrir de larges surfaces d'accrochage.

Les Salles voûtées, tout en conservant leur cachet d'antan, sont aujourd'hui dignes des grandes salles d'exposition.



Hélène HAVLIK, artiste peintre et conseillère municipale, travaille en lien étroit avec le service culture de la ville afin de proposer une programmation éclectique et diversifiée, avec de nouveaux artistes contemporains tout en réservant une large place aux associations cassidaines. Elle nous donne son ressenti sur ce lieu emblématique de Cassis qui place l'art au cœur du village.

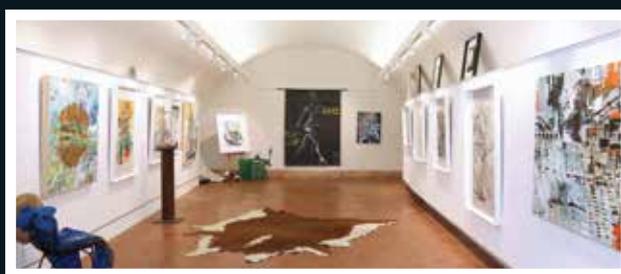


Qu'ont apporté les travaux de rénovation des Salles voûtées ?

Les Salles voûtées sont devenues un magnifique écrin d'exposition. Le lieu avait déjà beaucoup de cachet mais les travaux de rénovation en ont fait une véritable salle d'exposition. Elles sont équipées de toute la technique nécessaire.

Vous avez organisé des expositions aux Salles voûtées notamment l'exposition annuelle «ECLECTIK» qui met à l'honneur plusieurs pratiques d'arts visuels. Quels sont selon vous les atouts de ce lieu ?

- sa localisation centrale dans le village.
- son côté paisible, c'est une véritable parenthèse parmi la foule.



- la qualité de la programmation
- la physionomie de la salle qui permet un remarquable séquençage de l'espace notamment lorsque sont organisées des expositions collectives.
- la mise en valeur de l'œuvre exposée.

Les Salles voûtées ont-elles une âme particulière ?

Oui sans aucun doute. Déjà de par leur histoire, leur atmosphère. Au moment même où l'on franchit le seuil, c'est un voyage dans le temps qui s'offre à nous. La date du bâtiment (1626) inscrite sur le fronton en témoigne. Au-delà de l'exposition présentée, le bâtiment par lui-même est porteur d'une mémoire ancestrale.



Nous avons souhaité en savoir un peu plus sur ce lieu et sommes allés à la rencontre de son conservateur Jean-Claude CAYOL (JCC) et de Marie-Claude LAVALY (MCL) responsable du Musée.

Comment qualifieriez-vous le travail fait au Musée de Cassis ?

JCC : Excellent grâce au personnel compétent qui réalise un travail remarquable. Nous restons essentiellement au goût de la Provence et nous renouvelons de façon régulière les expositions temporaires de peinture ou de sculpture en favorisant les thèmes touchant essentiellement la ville de Cassis comme des expositions sur la pierre, la vigne, l'olivier, les métiers de la mer ...

MCL : Notre travail au Musée consiste également à veiller à la conservation et la restauration de toutes les œuvres que nous possédons. Il faut classer ces œuvres et gérer les réserves afin de préparer les expositions. Nous sommes aidés par l'association « Les amis du Musée » qui financent certaines des restaurations.

Quels sont les projets ?

MCL : La première exposition de l'année 2017 aura lieu au printemps. Le peintre niçois Christian LOBEL exposera son œuvre très contemporaine au travers de son exposition « Voyage en Méditerranée ». Un style tout à fait nouveau au Musée !

La grande exposition estivale sera organisée dans le cadre des découvertes d'artistes provençaux connus ou méconnus.

Puis toujours l'exposition temporaire qui porte sur la collection permanente des œuvres du Musée, l'exposition de Noël avec les crèches, les 13 desserts ...

Quelle est l'exposition qui a le plus plu ?

MCL : L'exposition 2013 «Cassis, Port de la peinture, au tournant de la modernité (1845-1945)» labellisée «Marseille-Provence 2013 Capitale Européenne de la Culture » ainsi que l'exposition rétrospective des œuvres du peintre Charles MINEL en 2015.

Mais toutes les expositions sont très appréciées des visiteurs du Musée.

Mention spéciale également à l'exposition de 2016 «Quand les peintres du Péano se retrouvent à Cassis».

Il faut dire aussi que les Cassidens sont très amateurs d'art. Ils ont une connaissance de l'art et de la culture régionale très importante. C'est pour cela que nous organisons souvent des manifestations à caractère provençal car les touristes aussi en sont friands !

MUSÉE MUNICIPAL MÉDITERRANÉEN D'ART ET TRADITIONS

“sur les traces du Cassis antique”



Situé au cœur du village, le Musée municipal méditerranéen d'Arts et Traditions populaires de Cassis, labellisé Musée de France, est installé dans un ancien presbytère datant du début du XVIII^e siècle. Il fut fondé en 1910 grâce à deux peintres marseillais Marius et Eugénie GUINDON qui offrirent au village une collection de 47 toiles de maîtres provençaux. Depuis le Musée n'a cessé de recevoir des dons d'œuvres qui sont venus enrichir le fonds de la collection permanente. Le dernier don en date est celui de l'œuvre de Christ VIVANTI « Le port de Cassis à la voile rouge ».





La bibliothèque c'est :

- Plus de 30 000 documents pour enfants et adultes : romans, BD, documentaires et revues périodiques, fonds Provence, CD, DVD et partitions. Un large rayon est réservé aux nouveautés avec en prime un espace consacré à « La rentrée littéraire », la nouvelle initiative de la rentrée 2016 !
- Un approvisionnement régulier avec l'achat de livres auprès de la librairie cassidaine Préambule, les réservations auprès de la bibliothèque départementale de prêt, des dons de livres de particuliers.
- Un partenariat avec les deux clubs de lecture cassidains qui organisent mensuellement des débats autour d'un livre. Tous les livres sélectionnés par ces deux clubs sont disponibles toute l'année à la bibliothèque.



De services toujours plus nombreux ...

Hormis sa vocation première, l'emprunt de livres et divers documents, la bibliothèque s'est dotée de services toujours plus performants.

- Un poste informatique qui permet de consulter le fonds propre à la bibliothèque.
- La possibilité de réserver un document, de consulter les nouveautés de chaque mois.
- Le prêt inter-bibliothèque.
- Un Fonds de livres en gros caractères et de romans audio pour les personnes mal-voyantes.
- Le prêt à domicile : l'Adraia'livre, en partenariat avec le CCAS, est un service de transport par bus qui permet aux seniors de se rendre à la bibliothèque ou de se faire livrer les livres de leur choix, tous les 1er et 3èmes mercredis du mois.
- L'e-biblio : service en ligne qui permet de consulter et de réserver de chez soi des livres, CD, DVD et magazines.
- La bibliothèque de la Calanque de Port-Miou qui permet aux plaisanciers d'emprunter gratuitement des livres.
- La possibilité de lire, de travailler au calme dans un des salons mis à disposition.
- L'accueil de personnes à mobilité réduite.
- La possibilité de faire des photocopies.

VOTRE BIBLIOTHÈQUE LA VILLA ARIANE

Connaissez-vous bien la bibliothèque ? Quelle est l'histoire de ce bâtiment ? Quels sont les services proposés ? Petite explication ...

Tour à tour hôtel au début du XX^{ème} siècle puis propriété familiale dans les années 60, la majestueuse Villa Ariane abrite depuis 1991 la bibliothèque municipale sous l'œil bienveillant des six muses qui l'ornent.



Des animations tout au long de l'année :

- Des séances de conte.
- Des expositions.
- L'accueil de classe des écoles maternelles et élémentaires.
- L'accueil des enfants des TAP tous les jeudis après-midi avec des activités manuelles très diversifiées.
- Le jardin des contes en juillet/août avec l'association « A petits sons ».
- La manifestation « Livres en fugue ». En juillet et en août, aux heures d'ouverture de la bibliothèque, des livres sont mis à disposition dans les jardins ou sur la terrasse de la villa Ariane. Ils peuvent être consultés sur place ou empruntés momentanément ou échangés. Le principe de cette manifestation conviviale est très prisé des Cassidens et des touristes.



Plus de 30 000 documents pour enfants et adultes



Zoom sur ...



LE PRINTEMPS DU LIVRE DE CASSIS

Le Printemps du Livre de Cassis conjugue la Littérature avec la Musique, le Cinéma, la Photographie et l'Art.

Créée par Danielle MILON en 1986, cette belle manifestation offre chaque année une parenthèse de bonheur aux amoureux de littérature et d'arts, dans le cadre magique de la fondation Camargo.

L'édition 2017 se déclinera autour du thème "Ecrire face au chaos du monde", avec un plateau d'écrivains exceptionnels.



TÉMOIGNAGE DE PATRICK POIVRE D'ARVOR

CONCEPTEUR DU PROGRAMME ET ANIMATEUR DU PRINTEMPS DU LIVRE DE CASSIS

PATRICK POIVRE D'ARVOR, COMMENT ÊTES-VOUS ENTRÉ DANS L'HISTOIRE DU PRINTEMPS DU LIVRE DE CASSIS ?

Le printemps du livre existe depuis bien longtemps déjà, depuis que Danielle MILON l'a lancé il y a une petite trentaine d'années et j'ai toujours eu plaisir à y participer en tant qu'auteur. Puis un jour elle m'a demandé d'en être l'organisateur. C'est ce que je fais depuis l'année dernière, avec le plus grand bonheur parce que j'aime beaucoup le principe de cette rencontre vraiment directe avec les auteurs et le public. Le fait que ce soit, en plus, la plupart du temps, à l'extérieur dans un cadre qui est somptueux -vous le connaissez mieux que moi- ça aide beaucoup pour les échanges. Tous les auteurs que j'ai invité l'année dernière par exemple ont été emballés, ont envie de revenir... Mais il faut qu'ils laissent un peu la place aux autres... Et cette année et je pense que ça va être encore un grand millésime !

Concrètement on va concentrer la manifestation sur un week end de 3 jours, celui du 1er mai, qui est le week end de l'entre deux tours de la présidentielle... et vous offrir une programmation, je l'espère, la plus riche possible. Je n'en dis pas plus...

L'ENVIRONNEMENT DE CASSIS JOUE-T-IL UN RÔLE DANS LA RÉUSSITE DE CETTE MANIFESTATION ?

Cassis, c'est un endroit qui fait rêver. C'est un endroit où se marient formidablement les falaises qui sont dans notre dos quand on parle avec le public du Printemps du Livre et la mer qui est là, qui nous baigne et qui nous inspire. Et puis il y a l'accueil de la population, très chaleureux et très réceptif : les gens aiment discuter avec les auteurs et je crois que c'est très réciproque.



CASSIS AU JARDIN

Plus qu'un marché aux fleurs, c'est une manifestation belle et harmonieuse à l'image de Cassis. Elle est née de la volonté de Madame le Maire de créer un évènement autour des fleurs, du jardin et de la décoration d'extérieur pour animer Cassis aux 4 saisons et fêter l'arrivée du printemps. « Cette manifestation, nous l'attendions depuis longtemps, elle manquait à Cassis, nous qui aimons tant les fleurs, qui en avons d'ailleurs mis partout ! Nous qui aimons tant la nature », déclarait Madame le Maire le 20 avril 2013 lors de la toute première édition de Cassis au jardin. Pour une première ce fût une réussite ! Le succès est tel que la municipalité décide de faire de Cassis au jardin un évènement annuel sur deux jours.

Il faut dire que cette manifestation authentique et conviviale est en total accord avec la politique culturelle et événementielle portée par la ville. Elle est en parfaite harmonie avec le cadre merveilleux de notre village et bénéficie d'un somptueux décor naturel avec le Cap Canaille en toile de fond.

Cassis au jardin est également un réel accomplissement autour de la nature, dans la continuité de la politique de développement durable chère à la municipalité. C'est un magnifique moment pour redécouvrir notre environnement et s'intéresser à la protection de la nature avec le Parc National des Calanques et l'ONF. C'est l'occasion également d'adopter définitivement les éco-gestes comme le compostage individuel mais aussi de profiter des excellents conseils des professionnels du jardinage.

Enfin, Cassis au jardin est aussi l'occasion pour la ville de mettre en valeur et de remercier les Cassidens qui participent chaque année au concours communal des maisons et balcons fleuris et qui par leur investissement embellissent notre quotidien.



Cette manifestation, nous l'attendions depuis longtemps, elle manquait à Cassis, nous qui aimons tant les fleurs, qui en avons d'ailleurs mis partout ! Nous qui aimons tant la nature ...

Danielle MILON



ZOOM SUR LES CONCERTS À CASSIS



D’OÙ VIENNENT LES NUITS VAGABONDES ?

Les concerts des Nuits Vagabondes ont été créés dès l’élection de Danielle Milon avec l’association Cassis Organisation.

Pour **Christophe**

Reymond, conseiller municipal délégué à la culture du Maire de Cassis, l’aventure



a commencé beaucoup plus tôt ! En 1984, il entend à la radio : « Dont you Forget about me » du groupe écossais Simple Minds... Une révélation !

Un an après, son frère l’accompagne au concert des Simple Minds à Avignon. Il a alors 15 ans et se promet de les faire un jour jouer à Cassis... Le pari est lancé !

«*Quand beaucoup plus tard, j’ai*

A l’époque les concerts sont payants et se font sur le parking des Gorguettes.

En 2008, Danielle Milon devient Maire de Cassis. Celle qui pendant des années a été l’adjointe à la culture de Gilbert Rastoin, et qui a fait venir Michel Petrucciani et Michel Legrand sur le port de Cassis, veut redonner aux concerts le cachet authentique, intimiste et magique des concerts sur le môle Vieux.

Les Nuits Vagabondes sont lancées : The Silencers, Michel Jonasz, Renaud Hantson, Cock Robin, Boney M, Manu Dibango, Michael Jones se succèdent. Il y a aussi les Tributes et les groupes cassidains, comme Fred Cousin, les Daipivo qui mettent le feu sur le port de Cassis,

Les concerts sont gratuits, la magie opère. «*On essaie de faire une programmation cohérente qui plaise à tout le monde, Cassidens comme touristes, et qui crée de l’animation dans le village*», souligne Danielle Milon, et c’est réussi !

LE PLUS BEAU SOUVENIR DES NUITS VAGABONDES ?

«*Michel JONASZ sans hésiter ! Au départ je n’y croyais pas trop. Mais quand il est arrivé à Cassis avec toute sa subtilité, son intelligence, son humilité, j’ai été subjugué. Au moment du concert, il sort de sa loge, et là tu vois arriver l’artiste ! Il monte sur scène avec Jean-Yves D’Angelo son pianiste et ils ont fait tous les deux un concert fabuleux. C’est la première fois qu’il y avait autant de monde sur l’esplanade de Gaulle.* »

LES PROJETS...

«*Aujourd’hui on aimerait faire venir Eric Serra, Peter Gabriel, IAM ou pourquoi pas Gilbert Montagné, Madame le Maire et les Cassidennes adoreraient !* »

appelé leur maison de disque pour leur demander de venir faire un concert à Cassis, ils ont tout de suite dit oui, grâce à la notoriété de Cassis ! »

Après Simple Minds, c’est au tour du groupe Corse I Muvrini.





“ *Le point de vue de China Moses en concert avec André Manoukian en août 2016 à la fondation Camargo lors du Festival de Jazz ...*

CHÈRE CHINA MOSES, VOUS PARCOUREZ LA FRANCE AVEC VOTRE COMPLICE ANDRÉ MANOUKIAN. JOUER À LA FONDATION CAMARGO AVEC CASSIS EN CARTE POSTALE DE FOND, ÇA VOUS A INSPIRÉ QUOI ?

C'était une superbe expérience de jouer à la fondation Camargo.

C'est le secret le mieux gardé du sud de la France !

Cet amphithéâtre en plein air avec en carte postale derrière les calanques, le Cap Canaille, c'était comme un rêve ! C'est un lieu parfait pour le répertoire que nous jouons avec André Manoukian.

La cadre est très important pour le spectacle, pour créer une intimité, pour créer un échange avec le public. Et cet échange a eu lieu ce soir-là à ce concert. Il y a eu quelque chose qui s'est passé, c'est un peu comme si le temps s'était arrêté. On ressentait l'énergie du public, on ressentait la magie s'opérer, tous ces instants qu'on ne peut pas contrôler.

QUE PENSEZ VOUS DU PUBLIC CASSIDAIN ?

Le public cassidain était incroyable. Je ne pense pas qu'il s'attendait à quelque chose de spécial. Nous-mêmes on ne savait pas trop à quoi s'attendre... Il y a eu une véritable rencontre qui s'est faite sous les étoiles, la température parfaite. C'était une belle rencontre autour du jazz. On a trouvé l'espace où notre musique devait être jouée, tout simplement !





De nouvelles infrastructures

POUR L'ACCUEIL DES TOURISTES AUX GORGUETTES

Le tourisme à Cassis est un élément essentiel de notre activité économique qui génère, selon l'étude réalisée en 2014 par Emotio, près de 124,5 millions d'€ de retombées économiques par an. C'est pourquoi l'accueil des visiteurs constitue pour nous un élément prioritaire.

Il y a quelques années, nous avons décidé de créer aux Gorguettes une plateforme multimodale à la fois destinée aux visiteurs arrivant en voiture individuelle à Cassis ou à ceux qui arrivent en autocar de tourisme, afin de pouvoir capter les véhicules en amont et éviter qu'ils ne se rendent au centre du village directement.

C'est ainsi qu'est née l'idée de cette plateforme dont la réalisation a été en partie financée par le Conseil Départemental des Bouches du Rhône. Ce parking dispose de 220 places pour les voitures et 26 places pour les autocars de tourisme.

Pour les individuels, arrivant en voiture, un système de navettes en bus, mises en place par la Métropole, dessert régulièrement le centre du village – (Casino Barrière) ou la presqu'île, point de départ pour les randonnées dans les Calanques. Le parking est gratuit. Ces navettes fonctionnent de Pâques au 11 novembre, seulement les week-ends hors

saison, et 7 jours sur 7 durant les vacances scolaires. Elles rencontrent un vif succès. En juillet-août, ces navettes fonctionnent de 9h à minuit permettant de désengorger Cassis et à nos visiteurs de pouvoir stationner sur le parking des Gorguettes et aller dîner dans le village ou encore profiter des commerces et des animations.



En 2016, 67 000 personnes ont emprunté ces navettes au départ du Parking des Gorguettes.



Ce parking sécurisé, grâce à la vidéo surveillance est aussi utilisé par certains hôtels du centre qui orientent leurs clients séjournant plusieurs jours à Cassis vers ce Parking en période estivale et par le Casino Barrière de Cassis pour le stationnement de ses salariés.

Sur cette même plateforme, nous avons aussi pu résoudre le problème de stationnement des autocars de tourisme qui constitue souvent un véritable problème pour les sites touristiques. Ainsi, nous avons souhaité à Cassis à la fois faciliter leur venue et leur proposer une offre de stationnement, à l'entrée du village, avec cette plateforme. Nous recevons à Cassis, sur la période de mai à septembre, près de 1500 bus - ce qui représente près de 50 000 personnes - qui empruntent les navettes petit train payantes pour rejoindre le centre ville via la Viguerie. Ces clients viennent naturellement, et pour bon nombre d'entre eux, visiter les Calanques, et aussi découvrir le village, les vignobles et consommer dans nos commerces.

Pour acheminer tous ces clients, nous avons opté pour un système de navette en petit train et en plus, les autocaristes disposent sur cette plateforme d'un accueil privilégié avec un espace réservé à leurs chauffeurs.



Enfin, toujours pour faciliter l'accueil de toutes ces clientèles, nous avons souhaité réaliser de nouveaux bureaux pour l'Office de Tourisme sur la plateforme des Gorguettes :

- des bureaux administratifs et commerciaux avec 5 personnes de l'équipe permanente de l'OT – constituée de 10 personnes - qui sont désormais basées à l'année dans ces bureaux, plus proches encore de leurs clients qu'ils soient autocaristes, tour operators, croisiéristes et qui transitent par la plateforme.
- par ailleurs, un bureau d'accueil saisonnier de l'Office de Tourisme s'est également installé dans un bâtiment d'accueil qui fonctionne de mai à septembre chaque année, avec une équipe de l'OT qui offrira les mêmes services qu'à l'OT situé sur le Port.

Tourisme

LE BONHEUR HAUTE DÉFINITION



En 2014, la ville de Cassis a fait réaliser, en partenariat avec Bouches du Rhône Tourisme, une étude d'image afin d'envisager son positionnement touristique pour les années à venir. Les conclusions de cette étude nous ont amenés à la création d'une signature de marque pour notre destination en 2016. Cette signature de marque devait résumer la qualité de vie, le cadre, les activités et le terroir cassisain.



CASSIS REJOINT LE CONTRAT DE DESTINATION «LES ART'S DE VIVRE EN PROVENCE»

Ce contrat, mis en place par Bouches du Rhône Tourisme en partenariat avec le Comité Régional de Tourisme (CRT) Provence-Alpes-Côte d'Azur, permet à un certain nombre d'acteurs du tourisme public ou privé tels que les organismes consulaires, les aéroports de Marseille et de Toulon et aux principaux Offices de Tourisme de la région de conjuguer leurs efforts pour soutenir et développer ensemble le tourisme en Provence.

Des actions ont d'ores et déjà été programmées afin de maintenir ou développer la fréquentation de la clientèle étrangère dans un contexte de plus en plus concurrentiel. Les principaux objectifs sont les suivants :

- développer la notoriété et l'attractivité de la Provence

- accroître la fréquentation des clientèles européennes des principaux marchés émetteurs
 - attirer les clientèles lointaines à haute contribution
 - développer les durées de séjour hors saison à travers la structuration d'une offre autour des manifestations
- 5 chantiers ont été lancés autour de l'ingénierie des offres d'excellence, de l'accueil, du marketing sur les marchés internationaux, de la marque et de l'observation.

Un outil de plus pour accroître la visibilité touristique de Cassis auprès des clientèles internationales.

Les prestataires privés qui souhaitent s'engager dans ce contrat peuvent le faire sur simple demande sur www.ot-cassis.com

CASSIS, UNE DESTINATION PLÉBISCITÉE PAR LES CROISIÉRISTES!

L'industrie de la croisière connaît actuellement un développement fulgurant et Cassis et la Provence en profitent.

On comptabilise ainsi près de 500 escales avec plus d'1,6 millions de passagers à Marseille en 2016.

Cassis bénéficie bien évidemment de cette activité en pleine croissance au niveau mondial et accueille ainsi chaque année de nombreux clients qui viennent en excursion dans notre village, lors des escales à Marseille et aussi à Toulon et à la Seyne sur Mer.

(14 000 croisiéristes accueillis de mai à septembre sur la Plateforme des Gorguettes).

Il faut également prendre en compte tous les passagers choisissant Marseille comme lieu de départ/fin de leur croisière et qui décident de séjourner

quelques jours à Cassis avant de débiter leur croisière. Par ailleurs, partenaire du Club de la Croisière Marseille Provence, Cassis a également souhaité développer les escales d'une journée en rade de Cassis de petits bateaux de croisière haut de gamme. Ainsi 7 escales ont été programmées en 2016. Une clientèle qui génère de nombreuses retombées pour le commerce local.



Zoom sur ...

LES COMMERÇANTS



Laurent BOISSI, représentant des hôteliers de Cassis nous dresse un petit bilan de la saison et nous fait part de son point de vue sur l'objectif de la municipalité.

Quel bilan de la saison estivale pouvez-vous faire ?

A Cassis, nous avons la chance d'avoir plus de 350 jours de beau temps ce qui est assez exceptionnel en France !

La saison estivale a été quasi identique à celle de l'année dernière, ce qui est déjà une très bonne chose au regard de la concurrence féroce que nous avons notamment avec la venue de très beaux hôtels à Marseille. Donc nous n'avons pas à rougir du bilan de notre saison.

Pour pouvoir maintenir cette bonne forme du tourisme à Cassis, il va falloir que l'ensemble des hôteliers et des commerçants dans leur globalité continue et perde l'action réalisée par la municipalité et par son Office de Tourisme.

Les commerces de Cassis sont pour la plupart saisonniers... Comment envisagez-vous la participation des acteurs économiques pour parvenir à l'objectif «Cassis, destination haut de gamme aux 4 saisons» aux côtés de la municipalité ?

Nous avons déjà réalisé beaucoup d'efforts mais il va falloir en réaliser davantage. Il va falloir que l'ensemble des acteurs cassidains se mobilisent, comme un seul homme, afin d'atteindre cet objectif avec bien évidemment une montée qualitative des établissements, des commerces. Il va falloir également augmenter, aux côtés de la municipalité, le nombre d'évènements, organiser des animations ludiques, sportives et culturelles qui puissent amener ce genre de clientèle et bien évidemment continuer le travail de la promotion réalisée par l'Office de Tourisme afin de pouvoir attirer et fidéliser ces nouveaux touristes à Cassis.

Nous avons cette chance d'aimer tous profondément notre village, nous nous connaissons tous, nous disposons d'atouts exceptionnels. Nous pourrons tous ensemble, avec de la volonté et beaucoup d'énergie, remplir ce défi.

Un des objectifs principaux de Madame le Maire en matière de tourisme - de par ses délégations (Vice-Présidente du Conseil Départemental déléguée au Tourisme et Vice-Présidente à la Métropole Aix-Marseille Provence déléguée à la promotion et au développement du Tourisme) et en tant que Présidente de Bouches-du-Rhône Tourisme - est d'attirer un public haut de gamme sur Cassis, et ce aux 4 saisons.



Patricia CHLOUS, Présidente de l'Association des commerçants de Cassis :

«La Braderie de Cassis est l'évènement incontournable de la rentrée. La dernière édition a été un franc succès. En 2017, nous souhaiterions l'organiser sur trois jours, en incluant le lundi, et pourquoi pas programmer des animations ... à étudier ! Des commerces de qualité dans un cadre magnifique ... il ne manque pas grand-chose pour que notre braderie cassidaine devienne LA braderie à ne pas manquer ! »



... ET LES PARKINGS DE CASSIS

Depuis 2014, EFFIA est gestionnaire de cinq parkings publics de Cassis, qui appartiennent à la Métropole. Rui de CARVALHO, responsable des sites EFFIA Cassis, nous dresse un petit bilan des deux années écoulées.



Quels travaux avez-vous entrepris dans le cadre de votre délégation de service public (DSP) afin d'améliorer les parkings de Cassis depuis que vous êtes implantés ici ?

Tout d'abord, nous avons eu la chance de récupérer le parking des Mimosas qui était neuf.

Madie, Bestouan et Daudet étaient sous horodateur donc il a fallu refaire complètement les parkings au niveau du péage (barrières entrée / sortie), entreprendre des travaux de génie civil, refaire les bordures, redessiner les places ...

De gros travaux ont été également effectués sur le parking de la Viguerie : changement de péage, nouveaux tableaux électriques... prochainement tous les luminaires seront changés.

Chaque année EFFIA réalise de nouveaux travaux pour maintenir et améliorer les sites.



Le parking des Mimosas est-il selon vous un grand succès ?

Oui ! Essentiellement grâce à sa situation géographique. Avec ses 404 places en Centre-ville, il est très prisé des usagers car très pratique. C'est également une bulle d'air pour les commerçants qui ont vu leur clientèle augmenter. Sur les 5 parcs gérés par EFFIA à Cassis c'est celui qui fonctionne le mieux.

Un « Top 20 des parkings EFFIA de France » a été réalisé grâce à une enquête nationale de satisfaction clients et le parking des Mimosas est classé numéro 2.



Depuis son arrivée à la mairie, Madame le Maire s'attache à défendre l'intérêt des cassidens en œuvrant pour la mise en place de services destinés à leur faciliter la vie. En ce qui concerne les parkings, il s'agit de mesures comme la 1^{ère} heure gratuite, un abonnement résidents à 30 € par mois? Avez-vous réussi à assumer ces contraintes ?

Les mesures actuelles existaient déjà avant l'arrivée d'EFFIA à Cassis donc nous avons respecté ce fonctionnement et assuré sa continuité en conservant la 1^{ère} heure gratuite et en proposant un abonnement résidents à un tarif intéressant. A ce jour, il a été vendu près de 350 abonnements pour 375 places (réparties sur les trois parkings : Madie, Bestouan et Daudet).

Dans le cadre de notre DSP, nous avons mis en place toutes les demandes de Madame le Maire ainsi que celles de la Métropole.

La plus grande difficulté rencontrée par Effia avec les usagers au début est le changement du mode de fonctionnement des parkings Madie, Bestouan et Daudet, le passage des horodateurs aux barrières de péage. Cela a un peu perturbé les habitudes des Cassidens. Depuis ce fonctionnement est rentré dans les mœurs.

Golf 9 trous à Cassis,

SI TOUT SE PASSE BIEN, C'EST DANS 2 ANS !



C'est dans une ancienne carrière Lafarge, Route de la Bédoule (en face du pôle santé et sénior du Brégadan) que la ville de Cassis a pour projet d'implanter un golf 9 trous. Cet équipement sportif serait dédié évidemment aux golfeurs Cassidains, petits et grands, mais servirait également d'attrait touristique supplémentaire pour Cassis car il multiplierait l'offre de loisirs, et ce aux 4 saisons.

UN GOLF À CASSIS, POURQUOI EST-CE COMPLIQUÉ ?

Le terrain de la carrière n'ayant pas la surface nécessaire, il faut agrandir l'emprise du golf sur les terrains contigus. Or ces terrains ont été recensés il y a une vingtaine d'années comme espace boisé. Il faut faire évoluer le classement pour envisager la création du golf. Nous attendons une réponse des services de l'Etat sur ce point.

D'autre part, les terrains

sont assez chahutés, l'aménagement se confronte à un dénivelé très important dont il faudra tenir compte pour la faisabilité définitive du projet. Ce fort dénivelé sur le parcours est de l'ordre de 370 mètres.

Nous avons entrepris une étude environnementale pour mesurer l'impact de la réalisation du golf sur ces espaces-là. A l'issue de l'étude environnementale, la procédure de déclassement pourra être effectuée. A l'issue, une Délégation de Service Public sera lancée. Dans le cahier des charges, nous prévoyons de mentionner la création d'un « green house ».

Pour les enfants, une initiation au Practice serait proposée et certainement des cours dans le cadre scolaire, ou dans le cadre des TAPS (Temps d'Activité Périscolaires).

Nota Bene : La coupe de la carrière, l'affleurement rocheux issu de l'exploitation de la carrière est une zone recensée par les géologues. Ce site, stratotype du bédoulien, sera préservé pour des visites de scientifiques et des études dans le cadre scolaire.

Zone artisanale

Zone tertiaire

OÙ EN SONT CES DEUX PROJETS?

Notre politique d'aménagement économique s'organise autour de la volonté de développer des projets qualitatifs porteurs d'emplois, de valeur et de services. De ce fait, la municipalité poursuit son soutien aux projets structurants en cours de développement sur notre territoire.

LE POINT AVEC PASCAL CHAIX, ADJOINT AU MAIRE DÉLÉGUÉ À L'ÉCONOMIE.

2017 verra ainsi la poursuite de la concession d'aménagement du Brégadan. Les travaux de construction de la résidence pour personnes âgées et du centre médical sont terminés. Les bâtiments rentreront en fonction dès 2017 (voir pages 38/39).



LA ZONE TERTIAIRE

Dans le prolongement de ces terrains, un bâtiment devant accueillir un ensemble de locaux d'activité et de bureaux sera réalisé. Il s'agit d'un projet architectural qualitatif tirant le meilleur parti de la configuration du site tout en respectant son environnement. Le programme développé se compose de 5 îlots de bâtiments en r+2 pour environ 4300 m² au total. Ils seront reliés entre eux par une passerelle piétonne, ce parti pris architectural devant favoriser la communication et les relations. Cette opération nous permettra d'accueillir des entreprises innovantes porteuses d'emplois. Sa pré-commercialisation connaît un bel engouement.

LA ZONE ARTISANALE

Attendue depuis plus très longtemps, la zone artisanale rentrera enfin dans sa phase opérationnelle en 2017. La zone comprend sept bâtiments pour une surface totale de 4400 m². Elle est commercialisée pour l'essentiel auprès d'acteurs cassidains. Il s'agira également d'un projet architectural qualitatif s'intégrant parfaitement dans le site.

PROJET PHOTOVOLTAÏQUE

Enfin, en cohérence avec la vocation de développement durable de notre territoire, le projet d'implantation photovoltaïque porté par la municipalité va se concrétiser dans les prochains mois avec l'installation de 6600 m² de panneaux sur le toit de l'usine Moteurs Baudouin pour une production d'électricité de 1,4 millions de kw/heure.



SPORT



**COUP DE COEUR DE
MICHEL MORTELETTE,
ADJOINT AUX SPORTS**

«A l'arrivée de la nouvelle équipe municipale, il était très important pour nous de recréer un lien entre les clubs, les associations et la municipalité. Nous avons ouvert un dialogue constructif pour les soutenir et contribuer à leur stabilité et leur pérennité, en leur apportant une aide matérielle souvent, mais aussi si besoin, une aide administrative.»

DE NOUVELLES ACTIVITÉS AU QUOTIDIEN

DE NOUVELLES INFRASTRUCTURES, DE NOUVELLES ACTIVITÉS POUR LES CASSIDENS

Concernant les investissements et les installations :

- Espace d'Orso : terrain multisports (foot, handball, basket...) ouvert 7j/7.
- Plateau sportif aux Gorguettes pour les écoles et les clubs sportifs et les samedis et dimanches matin pour les Cassidens.
- 5 nouveaux cours de tennis aux Gorguettes avec parking privé.
- Renouvellement des 8 catamarans de l'Ecole de voile

Concernant les activités et les loisirs :

- Création de l'Espace jeune.
- Création d'une équipe d'animateurs pour animer et encadrer les enfants.
- Mise en place du Coefficient familial pour les colonies et autres activités.
- Proposition de nouvelles activités : mini camps, stage multisport et multi activités, animation plage pour les enfants et les adultes, section «moussaillons» (5 ans) à l'école de voile, paddle, patinoire, salle de jeux dans l'espace jeune (ping-pong, babyfoot...), salle de musculation...



Plus pour les clubs et les associations !

- Regroupement de la direction des sports et de ses différents services pour faciliter les échanges avec les clubs.
 - Création des Trophées sportifs et du Forum des associations pour mettre en avant et récompenser les acteurs du tissu sportif cassidain.
- Toutes ses actions sont entreprises dans le but de recréer du lien et de la proximité entre la mairie et les clubs et associations.

ACTIVITÉS À VENIR – PROJETS :

- Plus d'activités de sport collectif pour les enfants.
- Changement de la pelouse du stade du Pignier - Jean Tigana.
- Création de nouveaux locaux pour l'Ecole de voile.
- Création d'un Skate parc en concertation avec les principaux utilisateurs.
- Création de la foulée verte autour de la gare (une piste pour que les coureurs, les vélos enfant & adulte et les marcheurs puissent pratiquer leur activité en toute sécurité).
- Mise en place d'un concours de pétanque en 2017.

Des manifestations sportives

TOUTE L'ANNÉE



LE TOUR DE LA PROVENCE



SARDINES TITUS TRIATHLON



CASSIS PADDLE NUI



COURSE DÉFI CALENDAL



CAP NAÏO



CASSIS RACE



20KMS COURSE MARSEILLE CASSIS





A l'initiative de Madame le Maire et de son équipe, en étroite collaboration avec l'Administration Générale et le service Enfance/Petite Enfance/Education, une réelle modernisation de l'offre au citoyen est en phase de mise en route.



Dominique MATTEO, adjointe au Maire déléguée à l'enfance, revient sur un engagement pris par Danielle MILON et son équipe dès leur arrivée aux commandes de la ville.

Enfance

VERS LE GUICHET UNIQUE

EN QUOI LE GUICHET UNIQUE VA-T-IL AMÉLIORER L'OFFRE DE SERVICES PROPOSÉS AUX CASSIDAINS ?

Il s'agit ici d'agir sur deux axes de notre politique.

D'une part améliorer les outils de gestion à disposition de notre administration. La mise en place du guichet unique au sein du service Petite Enfance/Enfance/Education permettra une gestion plus fluide des demandes des familles, de l'information qui leur est due.

Ce guichet facilitera également la gestion au jour le jour des services proposés qui concernent tous les enfants de notre village, que ce soit au niveau des services offerts par la maison de l'Enfance ou de ceux qui concernent la vie de nos écoliers dans tous les temps où ils ne sont pas en classe avec leurs enseignants.

Le personnel administratif pourra ainsi travailler de façon plus collective, plus transversale et plus polyvalente, ce qui, en termes de gestion du personnel, est une garantie indiscutable d'efficacité.

D'autre part, améliorer l'offre de service proposée aux cassidains. Ici le guichet unique devient un outil à disposition des familles qui y trouvent informations, possibilités d'inscription aux différents services, recours possible au paiement en ligne. Toutes les démarches seront réalisables en ligne ou en se rendant au service sur un seul lieu.

Le lancement de la première phase du guichet unique a débuté depuis déjà plus d'un an avec l'acquisition d'un logiciel métier et la mise en place d'un portail famille qui est en cours. Le service se réorganise petit à petit autour de la gestion de ces outils. Le projet sera par ailleurs bouclé avec le déplacement du service dans un lieu enfin accessible à tous.

UN ENVIRONNEMENT RICHE POUR NOS JEUNES GÉNÉRATIONS

Danielle Milon garde le cap de son action politique à l'endroit des jeunes générations : une politique ambitieuse visant à leur offrir un environnement éducatif et culturel riche, de qualité, dans tous les moments de leur vie.

PROJET ÉCOLE NUMÉRIQUE

A l'école, des outils innovants mis à leur disposition dès 3 ans, pour qu'avec leurs enseignants ils deviennent des citoyens performants, parfaitement adaptés au monde dans lequel ils grandissent.



PROJET TEMPS D'ACTIVITÉ PÉRISCOLAIRE

Ce projet très ambitieux se poursuit, plébiscité par les enfants, comme par leurs parents, avec un taux de participation des enfants dès la petite section qui dépasse les 90% de présence quotidienne.

Cette année, outre l'évolution du dispositif vers une possibilité de choix d'atelier régulièrement offerte aux enfants, de nouvelles activités lors d'ateliers animés par des spécialistes du domaine : sophrologie, danse contemporaine, langues vivantes, connaissance et protection de notre environnement naturel, aménagement des cours de l'école ...



PROJET JARDIN COLLABORATIF

Pendant les Temps d'Activités Périscolaires, les enfants ont créé un jardin collaboratif, sous l'œil avisé de notre coordonnateur du projet, avec l'aide du service des espaces verts. Ce jardin est également investi par les enseignants. Nos plus jeunes qui fréquentent la crèche participent au projet, comme les enfants de l'ALSH. Notre responsable du restaurant scolaire est lui aussi mobilisé pour montrer aux enfants que les produits issus de la culture de leur potager peuvent favoriser leur bonne santé par une consommation de recettes variées, originales, ou traditionnelles.

LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES : BILAN ET RENOUVELLEMENT

Elu en 2014 pour 2 ans, le premier conseil municipal des jeunes fait le bilan de son action.

Nous avons interrogé deux jeunes élus, Jérémy et Noélie.

POURQUOI SOUHAITAIS-TU ÊTRE ÉLU AU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES ?

Jérémy : Je voulais représenter les jeunes de Cassis et les aider et surtout j'aime mon village.

Noélie : Je souhaitais être élue au Conseil Municipal car je voulais connaître son fonctionnement et représenter les jeunes de Cassis.

SUR QUELS PROJETS AVEZ-VOUS TRAVAILLÉ AU SEIN DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES ?

Jérémy : Notre projet concernait la mise en place d'un co-voiturage fait par les parents pour nous accompagner à des activités sportives, chez des amis... on voulait créer un site internet pour que les parents s'inscrivent

Noélie : On a travaillé sur la rénovation du Skate Park



QU'EST-CE QUE TU RETIENS DE CETTE EXPÉRIENCE ?

Jérémy : J'aurais aimé qu'on se voit plus souvent, car on n'a pas beaucoup avancé dans le projet ! Cela m'a plu d'être aux côtés des adjoints de madame le Maire.

Noélie : J'ai été fière de porter l'écharpe tricolore et j'ai compris que d'être élue c'était une importante responsabilité.

UN NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES A ÉTÉ ÉLU PAR LES ENFANTS DES ÉCOLES LE 19 JANVIER DERNIER.



Meeting de LA PATROUILLE DE FRANCE



Le 15 mai dernier, à l'occasion des 80 ans de l'AOC Cassis, la Patrouille de France et les Cartouches dorées ont réalisé un magnifique meeting aérien au-dessus de la baie cassidaine.



Revenons sur cette manifestation exceptionnelle avec Ludovic BOURGEON, ex pilote de la Patrouille de France, ex directeur des équipes de présentation de l'armée de l'air (Patrouille de France et Equipe de voltige de l'armée de l'air), actuel pilote de jet d'affaire.



Quel a été l'impression des pilotes de la PAF lorsqu'ils ont survolé Cassis ?

Les pilotes de la Patrouille de France comme les pilotes des Cartouches dorées ont été ravis de présenter le fruit de leur travail et de leur entraînement hivernal sur la baie de Cassis tout simplement parce que le site est magnifique. Cette osmose entre le relief et la mer est tout à fait exceptionnelle.

Quand vous vous entraînez intensivement l'hiver, vous adorez présenter le résultat de ce travail, pendant l'été, dans des endroits qui sont extrêmement esthétiques ce qui est évidemment le cas de Cassis.

On a eu d'excellents retours des différents présentateurs qui sont d'ailleurs prêts à revenir avec le plus grand plaisir.



Quelles sont les contraintes techniques que rencontre la PAF lorsqu'elle survole un site comme Cassis ?

Il y en a eu plusieurs.

Premièrement, au niveau de la préparation. Il a fallu trouver un axe de présentation qui soit compatible avec la série c'est-à-dire les différentes trajectoires empruntées par les avions. Il a fallu entrer en contact avec les présentateurs actuels de façon à bien coordonner avec eux, bien choisir l'axe qui leur convenait. Il fallait respecter les critères de sécurité imposés par l'armée de l'air aussi bien pour eux que pour le public survolé.

Deuxièmement, dans l'exécution. Pendant 25 minutes, il faut retranscrire la série travaillée, quel que soit l'endroit dans lequel vous évoluez, avec les mêmes normes de sécurité. Après il y a effectivement une perception parfois un petit peu différente. Là c'était le cas parce qu'il y a un haut relief, le Cap Canaille, mais nous avions prévu en amont les marges de sécurité suffisantes de façon à ce que tout soit respecté.

La particularité du site de Cassis c'est que ce cadre, au-delà de l'esthétisme, a donné la chance aux spectateurs de pouvoir se mettre un peu partout autour de l'axe et d'avoir des points de vue extrêmement différents ce qui est assez particulier par rapport à un meeting lambda où vous avez le public à 230 m et des avions qui évoluent de façon parallèle.

Est-ce que vous êtes prêt à revenir ?

Je crois que l'armée de l'air a été extrêmement heureuse de pouvoir mettre un certain nombre de moyen à la disposition de la ville de Cassis pour pouvoir faire cette manifestation aérienne. Les présentateurs ont été ravis de présenter le fruit de leur travail et de pouvoir présenter au public leur série et me concernant j'étais content de travailler avec l'ensemble des équipes aussi bien municipales qu'étatiques qui ont permis de monter cet évènement. Je pense que si la ville de Cassis redemande les moyens à l'armée de l'air, elle les allouera avec grand plaisir.

Nouveau LE PÔLE SÉNIORS ET LE PÔLE SANTÉ DU BRÉGADAN

En mars prochain à Cassis, le nouveau pôle sénior du Brégadan ouvrira ses portes. Fin janvier, le pôle santé accueillera une trentaine de spécialistes qui manquaient à Cassis et aux Cassidens.

De nouveaux services à la population, qui n'aura plus à se déplacer pour ses soins de santé.

Rencontre avec le Dr William BENICHOU, médecin généraliste, initiateur du projet.

COMMENT EST CONFIGURÉ LE PÔLE SÉNIOR DU BRÉGADAN ?

Le pôle sénior du Brégadan est destiné à accueillir des personnes âgées qui se répartiront sur 2 structures :

- la résidence Port Pin qui est une résidence sénior destinée à accueillir des personnes à partir de l'âge de la retraite et autonomes.
- la bastide des calanques, qui est une «résidence autonomie», une nouvelle structure avec une nouvelle appellation qui n'existait pas avant et qui correspond à l'ancienne appellation d'EHPA, qui sera destinée à accueillir des personnes âgées en perte d'autonomie. Il y aura évidemment des animateurs et un personnel adaptés à ces patients. Dans cette résidence autonomie, il y aura une salle de restaurant, une piscine intérieure où les patients pourront bénéficier de soins et de rééducation et un parcours santé en extérieur.

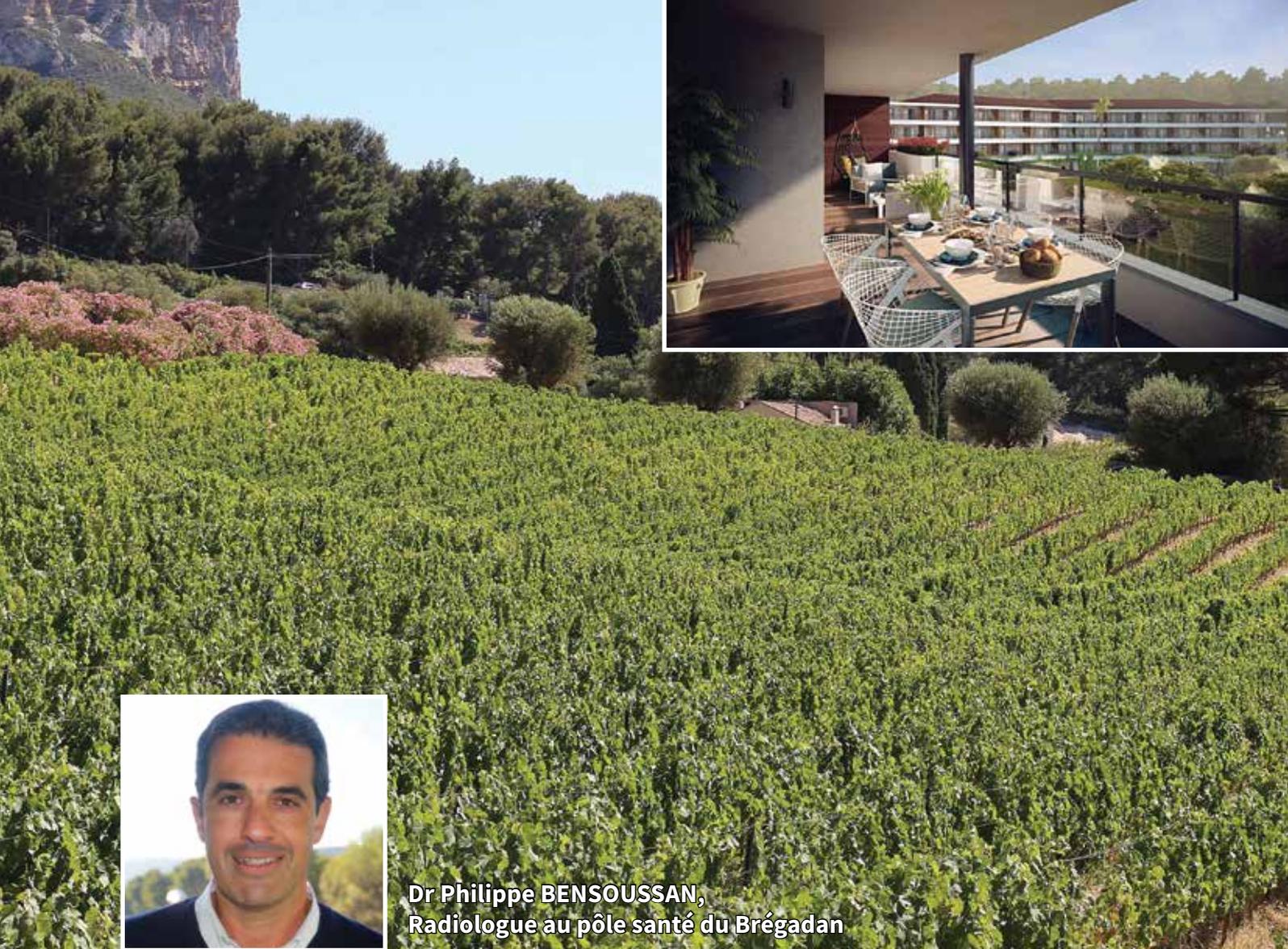


QUELS SERONT LES SPÉCIALISTES QUE VOUS ALLEZ ACCUEILLIR À CASSIS DANS CE NOUVEAU PÔLE SANTÉ DU BRÉGADAN ?

A partir de janvier le pôle santé du Brégadan accueillera :

- un pôle de radiologie avec les dernières technologies,
- un laboratoire d'analyses médicales,
- un plateau de kinésithérapeutes de rééducation spécialisé dans le post traumatisme et la prise en charge de toutes les rééducations,
- des cabinets d'ophtalmologie, de dermatologie, de rhumatologie, d'orthopédie spécialisé dans les rhumatismes articulaire et les prises en charge de l'arthrose, d'ostéopathie, de podologie, d'infirmiers, de néphrologie qui prendra en charge les dialyses péritonéales, de cardiologie, de médecine générale, cabinet ORL (Oto-rhino-laryngologie) et cabinet dentaire.





**Dr Philippe BENSOUSSAN,
Radiologue au pôle santé du Brégadan**

QUEL EST L'INTÉRÊT D'IMPLANTER UN CABINET DE RADIOLOGIE À CASSIS ?

Je suis radiologue depuis plusieurs années sur Marseille et les alentours et ce qui était étonnant c'était de traiter continuellement des patients qui venaient de Cassis sur Marseille. C'était complètement illogique, surtout quand on part du principe que dans notre profession on fait beaucoup de dépistage de cancers, qu'on traite des gens qui sont parfois à mobilité réduite, c'était évident qu'il fallait qu'on se rapproche des patients.

D'autre part, il y a eu une volonté politique manifeste de désenclaver médicalement Cassis et pour nous c'était très intéressant d'être suivis, d'être soutenus. A partir de là, quand on nous a proposé cet emplacement exceptionnel, on s'est dit que tout était réuni pour faire un plateau technique assez complet et qui permettrait vraiment de répondre à un besoin important. On a commencé à réfléchir, on a commencé à discuter avec d'autres spécialistes qui nous ont suivis et on s'est rendu compte qu'on pouvait faire plus qu'un petit centre, faire véritablement un pôle santé en regroupant des spécialités, des pôles de compétences et c'était important pour nous de faire en plus quelque chose de qualité pour bien se démarquer et montrer qu'on voulait répondre à un besoin important.

AU SEIN DU SERVICE RADIOLOGIE, QUELS SONT LES SERVICES QUE VOUS ALLEZ APPORTER À LA POPULATION ?

Le plus important c'est d'apporter ce qui se fait de mieux dans chaque spécialité de notre radiologie. La radiologie est assez vaste et fonctionne par pôle d'excellence.

Par exemple, en ce qui concerne le sein, il faut dépister, après il faut biopsier, aller jusqu'au bout du diagnostic pour pouvoir prendre en charge les patients. Au niveau du sein c'est de la sémiologie, tout ce qui se rapporte depuis le dépistage jusqu'au traitement. Ensuite au niveau ostéo-articulaire, c'est important d'être en adéquation avec les spécialistes qui vont intervenir aussi dans le centre. C'est de pouvoir faire des infiltrations ou tout ce dont peuvent avoir besoin les gens qui souffrent d'arthrose, ou des sportifs de haut niveau qui ont besoin de traitement de pointe.

Ça aussi on va l'apporter on va le faire ici sur place.

Ensuite il y a la radiologie générale, la traumatologie, la radiologie dentaire, l'échographie pédiatrique, l'échographie obstétricale, ça aussi c'est important, ça permettra aux femmes enceintes de ne plus se déplacer.

Avec tout ça on arrivera à apporter une offre complète et la plus pointue pour la population.

Troisième âge

UNE MAISON DE RETRAITE AGRANDIE



Située au cœur du village, la maison de retraite de Cassis va se doter prochainement d'une nouvelle extension.

José LAPINA, DIRECTEUR DE LA MAISON DE RETRAITE NOUS DONNE QUELQUES EXPLICATIONS.

Combien y-a-t-il de lits aujourd'hui ?

Nous disposons aujourd'hui de 48 places (47 en hébergement permanent et 1 en hébergement temporaire). Nous sommes complets et nous avons une liste d'attente. Nous ne pouvons pas malheureusement satisfaire toutes les demandes.

Comment travaillez-vous avec Madame le Maire pour le bien-être des personnes âgées ?

Nous avons une municipalité très impliquée, très à l'écoute des besoins. Madame le Maire est Présidente du Conseil d'Administration de la Maison de retraite, ce qui facilite d'autant plus la relation. Nous travaillons main dans la main.

Quelles sont les aides mises en place par la ville pour la maison de retraite ?

La ville nous aide à plusieurs niveaux. Tout d'abord en 2009, lorsque nous avons fait l'acquisition de la maison mitoyenne à la maison de retraite. La mairie nous a versé une subvention de 200 000 € et a contribué à alléger le remboursement de l'emprunt complémentaire à hauteur de 100 000 € environ. La mairie nous aide également chaque année en versant une participation, de 3000 € environ, pour les animations des personnes âgées (tantôt versée à la maison de retraite, tantôt à l'Amicale du personnel de la maison de retraite qui réutilise l'intégralité de ces fonds pour des animations au bénéfice des résidents).

Où en est le projet d'extension ?

Dans le cadre du projet d'extension, la mairie s'est engagée à hauteur de 440 000 € qui seront versés au fur et à mesure que les travaux seront exécutés. De plus, de par ses fonctions de Vice-Présidente du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône (CD13), Madame le Maire a contribué à faire avancer favorablement le dossier de demande de subvention (d'un montant de 1 300 000 € environ) déposé auprès du CD13 pour le financement des travaux d'extension (le CD13 étant le financeur principal du projet car les personnes âgées sont de sa compétence). Nous avons déjà reçu un avis favorable des services administratifs du CD13, nous attendons prochainement la décision d'attribution de la subvention.

A noter que le coût total de la restructuration et de l'extension est d'environ de 4,5 millions d'euros.

Aujourd'hui nous avons la subvention de la mairie, de l'Agence Régionale de Santé, l'autorisation de principe pour transférer les lits fournis par l'Hôpital de La Ciotat et le permis de construire depuis le mois de novembre dernier.

Nous attendons donc la notification du CD13 pour le financement et le plan de financement sera complété. A partir de là nous pourrions lancer la consultation des entreprises. Cependant, avant de débiter les travaux il risque de se passer quelques mois car le Préfet a diligenté une enquête pour réaliser des fouilles archéologiques!

Quels seront les nouveaux aménagements ?

Nous allons construire l'extension sur le même niveau que la maison de retraite, ce qui va permettre d'allonger les couloirs d'hébergement et donc d'avoir des chambres supplémentaires.

La salle à manger va être réaménagée et agrandie, les installations techniques seront mises à niveaux (eau, électricité...).

Dans la maison de retraite actuelle, au dernier étage où se trouve actuellement le Pôle d'Activités et de Soins Adaptés (PASA) seront aussi installées des chambres.

Le PASA quant à lui sera transféré dans le nouveau bâtiment. L'extension comportera également un niveau pour les activités de kinésithérapie... ainsi que deux niveaux dédiés à l'hébergement avec la création de chambres individuelles supplémentaires. Donc un total de 63 lits au lieu de 48 aujourd'hui, ce qui permettra d'avoir une gestion plus efficace et également de créer de nouveaux postes (aide-soignante, agent de service...).

ZOOM SUR LE PÔLE D'ACTIVITÉS ET DE SOINS ADAPTÉS (PASA)

C'est une structure aménagée à l'intérieur de la Maison de retraite, qui permet d'accueillir les résidents présentant des troubles neurologiques pour leur offrir un accompagnement personnalisé associant relaxation et stimulation, afin de maintenir ou de réhabiliter leurs capacités fonctionnelles, leurs fonctions cognitives, sensorielles et leurs liens sociaux. Le plus souvent, il s'agit de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée. Le lieu comprend un salon dédié au repos des résidents, un coin repas équipé d'une cuisine thérapeutique, des salles pour les différentes thérapies. L'équipe d'animation est composée d'une aide-soignante spécialisée en gérontologie aidé d'un agent des services hospitaliers, d'une orthophoniste, d'une psychomotricienne et d'un psychothérapeute.

La capacité d'accueil est limitée à 14 places. L'entrée dans le PASA et la fréquence de l'accueil sont déterminés par le gérontologue et l'équipe soignante.

Forum intercommunal de l'emploi à Cassis :

L'EMPLOI, UNE PRIORITÉ

Initié par Madame le Maire en 2009 et en partenariat avec les communes de Carnoux-en-Provence, Roquefort-la Bédoule et Gémenos, le Forum Intercommunal Emploi Avenir Formation est organisé chaque année par le service Avenir Emploi du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la ville de Cassis. C'est une occasion unique pour les demandeurs d'emploi de découvrir des offres, des aides, des informations, des opportunités, de rencontrer des conseillers en formation professionnelle, des professionnels, des entrepreneurs. C'est également la possibilité d'élaborer un projet professionnel avec les conseillers du Pôle emploi, du PLIE ou de la Mission locale.



Martine MAZEROLLE (MM), adjointe aux affaires sociales et à l'emploi ainsi que Nadia BILLON (NB), responsable du service Avenir Emploi du CCAS nous dressent un petit bilan de cette manifestation.



Que diriez-vous de l'évolution du Forum intercommunal depuis sa création en 2009 ?

NB : C'est une évolution évidente et progressive. Chaque année il se passe quelque chose de nouveau, chaque année c'est une véritable remise en question. Nous tirons des leçons de l'édition précédente.

Cette année, le forum est encore différent puisqu'il est organisé dans le cadre « des rencontres intercommunales de l'emploi » qui va durer une semaine. Cassis reçoit le forum le **21 mars**, et les 20, 22,

23 et 24, sur chaque commune partenaire, un atelier est organisé sur un thème porteur comme la création d'entreprise par exemple. Les personnes seront invitées à s'inscrire pour y participer. D'années en années, nous attirons de plus en plus d'entreprises qui viennent et reviennent sur le forum pour recruter, pour rencontrer des partenaires, des institutions (pôle emploi, chambre des métiers ...). Ce sont essentiellement des entreprises des communes environnantes qui privilégient l'emploi de proximité.

MM : Chaque année, le Forum s'adapte aux phénomènes de société, à la crise économique, aux besoins des usagers et des entreprises. Il a grandi, il est devenu plus mature, plus efficace, plus créatif et plus pertinent grâce au bon travail du Service Avenir Emploi du CCAS de Cassis. D'ailleurs le nombre de recrutements sur le forum augmente d'années en années. En 2016, il y a eu 90 !

Qu'est-ce qui fait la particularité de ce forum? Quels sont les outils mis à disposition pour aider les demandeurs d'emploi dans leur démarche ?

MM : Contrairement à d'autres forums, c'est un forum à taille humaine, les personnes sont très bien accueillies et ont un véritable accompagnement. Nous proposons des pistes et solutions de proximité,

locales. C'est sécurisant !

NB : En effet, la différence entre les grands forums et le nôtre c'est l'accueil. Nous avons conscience qu'il est nécessaire d'accompagner les personnes à la recherche d'un emploi, de leur offrir une aide personnalisée, de les aiguiller au mieux dans leur démarche. Notre but est de faire en sorte que toute personne venant sur le forum puisse trouver à la sortie des infos, des pistes, des solutions !

Depuis plusieurs années nous proposons des ateliers minute. Ce sont des simulations d'entretien destinés à préparer les personnes à l'emploi. Nous proposons également des ateliers CV, des tables rondes, des ateliers participatifs ...



Zoom sur LE FUTUR SQUARE SAVON

Les travaux du square Savon, véritable requalification de l'espace public comprenant le quai Saint-Pierre, l'esplanade Charles de Gaulle et son parking, la place Montmorin, la rue Gambetta, la place Clémenceau, la rue Michel Blanc, la rue Barthélémy et le square Savon, sont une remise en valeur de l'espace. Les nombreux aménagements et embellissements rendront à ce lieu toute la splendeur qu'il mérite.

RICHARD MATTEI (RM), CONDUCTEUR D'OPÉRATIONS À LA MÉTROPOLE AIX-MARSEILLE PROVENCE ET FRÉDÉRIC SOLA (FS), MAÎTRE D'ŒUVRE DU BUREAU D'ÉTUDES ENVEO NOUS APPORTENT QUELQUES PRÉCISIONS SUR CE PROJET.

Quels sont selon vous les changements les plus importants ?

FS : Le parking Savon. Très chargé aujourd'hui de par sa configuration (entre le front de mer et le square Savon) il sera, après les travaux, scindé en deux parties. Une première partie, côté square Savon, sera maintenue en parking alors que la seconde partie, côté front de mer, sera une esplanade minérale avec une allée de chênes verts et un nouvel emplacement pour le petit train.

RM : L'ouverture sur le square Savon par un nouvel escalier, légèrement modifié par rapport à l'ancien, qui permettra un accès sur le quai Saint-Pierre.

Il est important aussi de souligner le réaménagement de l'acheminement pour les personnes à mobilité réduite (PMR) et la création des rampes PMR pour accéder à la plage à partir de la place Montmorin.

Qu'est-ce que ces travaux vont apporter aux bateliers et aux commerçants ?

FS : Une nouvelle billetterie pour les bateaux des Calanques, réalisée par un architecte, remplacera la « cabane » actuelle. Elle sera toujours sur le square Savon mais légèrement déplacée vers le milieu du quai Saint-Pierre. De plus, des nouvelles bornes électriques pour les bateliers vont être installées le long du quai Saint-Pierre.

RM : L'agrandissement des trottoirs de la rue Gambetta pour les terrasses des restaurants tout en offrant un cheminement piéton conséquent.

Qu'est-ce qui va changer au niveau esthétique? Parlez-nous de l'harmonisation de l'ensemble

RM : Tout va changer ! Le revêtement actuel noir avec des bordures disparates va être remplacé par un revêtement en béton désactivé sur la partie piétonne du quai Saint-Pierre (en harmonie avec le revêtement actuel de l'esplanade Aristide Briand) et les voies circulables seront traitées en pavés grès (dans l'esprit des fameux pavés qui existaient à l'époque).

FS : Les conteneurs de tri sélectif et d'ordures ménagères seront enterrés pour libérer l'espace et augmenter le confort des usagers. Et aussi de nombreux embellissements comme la mise en évidence des pierres du mur qui encadre le square Savon, la mise en valeur de la fontaine, des espaces verts, de l'éclairage ... Et la revalorisation de la place Montmorin qui sera ouverte et rattachée à l'ensemble.

Concernant l'harmonisation, l'aménagement est cohérent (dans la continuité de la rue Victor Hugo) avec un revêtement local (non glissant) qui utilise les matériaux (grès et calcaire) et les teintes du Cap Canaille.

RM : Un rappel de la rosace qui se trouve en bas de la rue Victor Hugo, sera réalisé au carrefour de la rue Gambetta et de la place Clémenceau.



Espaces verts

A L'ASSAUT DE LA QUATRIÈME FLEUR !

Madame le Maire, très attachée au cadre de vie des Cassidens, est l'acteur principal de toutes les actions d'embellissement de notre ville par le végétal, en symbiose avec nos espaces naturels uniques et connus dans le monde entier. Dès son arrivée en 2008, la troisième fleur du label «Villes et Villages fleuris» a été décernée à notre commune.

Dans un proche avenir, Madame le Maire souhaite accéder à une des plus hautes distinctions du label «Villes et Villages fleuris» : la quatrième fleur !

La décision de l'attribution de cette quatrième fleur revient au jury national, et la commune doit « mettre les petits plats dans les grands » pour la prochaine visite de ce jury...!

Chaque année le jury départemental, et tous les trois ans le jury régional, visitent notre commune et apprécient les fleurissements qui agrémentent le jardin public, les ronds-points et les autres espaces publics.

Le vendredi 2 septembre 2016 lors de sa

visite, le jury régional nous a confirmés le label 3 fleurs et nous a encouragés pour l'obtention de la quatrième fleur avec toutefois quelques recommandations :

- TROP DE CONTAINERS JONCHENT LES TROTTOIRS DE NOTRE COMMUNE. IL FAUT QUE LES RIVERAINS RENTRENT LEURS CONTAINERS APRÈS LE PASSAGE DE LA COLLECTE.
- DES AFFICHES COMMERCIALES DÉTÉRIorent L'IMAGE DE NOTRE BELLE VILLE ET DE NOS PAYSAGES.

Nous demandons de ce fait la collaboration et l'engagement de chaque administré et commerçant de faire des efforts pour améliorer, à nos côtés, notre cadre de vie.

Cette quatrième fleur du label « Villes et Villages Fleuris » valorisera nos espaces publics et naturels et sera porteuse de retombées économiques, touristiques et culturelles.



PRINCIPAUX TRAVAUX ESPACES VERTS DEPUIS 8 ANS

- Talus avenue de Provence (enrochement et vivaces)
- Route des crêtes/Saint Joseph
- Route de Marseille
- Vieille tour
- Avenue Leriche
- Square Monseigneur de Belsunce
- Création du parking Monseigneur de Belsunce
- Quais du port de Cassis (fleurissement sur candélabres et pots Ravel plantés)
- Place Baragnon (fleurissement sur candélabres)
- Rond-point des abattoirs
- Rond-point des Brayes
- Plage du Bestouan : jardinière élevée en pierre sèche plantées de plantes méditerranéennes.
- Rue de l'Arène (les Lavandières)
- Parking plateforme multimodale des Gorguettes
- Tennis club
- Réaménagement des rues Ganteaume/Vieille tour/Viguerie
- Aire de jeux les Brayes

TRAVAUX À RÉALISER EN 2017

- Square Savon : Plantations d'arbres d'alignements, jardinières fleuries sur les candélabres, reprise des surfaces minérales et murettes, changement des candélabres...
- Réaménagement du jardin Paul Vence.
- Réaménagement d'une parcelle du parvis de l'église Saint Michel.

ENFIN, UN GRAND MERCI AUX CASSIDENS ET COMMERCE QUI FLEURISSENT LEURS JARDINS, BALCONS, DEVANTURES ET PARTICIPENT AU CONCOURS COMMUNAL DES MAISONS ET BALCONS FLEURIS. IL SONT CHAQUE ANNÉE, POUR NOTRE PLUS GRANDE FIERTÉ, RÉCOMPENSÉS PAR DE NOMBREUSES DISTINCTIONS AU CONSEIL DÉPARTEMENTAL.

Des dispositifs de sécurité SANS CESSE RENFORCÉS



ENTRETIEN AVEC CHRISTIAN HUC, DIRECTEUR DE LA POLICE MUNICIPALE ET DE LA TRANQUILLITÉ PUBLIQUE DE CASSIS

Cassis dispose déjà de tous les outils visant à assurer la sécurité de nos concitoyens. Qu'avez-vous fait de plus depuis l'état d'urgence ?

L'état d'urgence nous a incités à prendre des mesures supplémentaires concernant la sécurité, nous avons donc privilégié les patrouilles dans le centre du village et sur le port pendant tout l'été. Le dispositif est resté d'actualité durant les manifestations de fin d'année (marché italien, marché de Noël et Patinoire), sans pour autant négliger la surveillance dans les quartiers résidentiels de jour comme de nuit.

Durant la période estivale, nous avons choisi de travailler en collaboration avec les commerçants de Cassis, notamment les restaurateurs qui chaque soir barraient les rues avec leurs véhicules.

Nous avons aussi renforcé, dès la rentrée scolaire, notre surveillance au niveau des écoles et des crèches. Chaque jour, nous inspectons les bus qui transportent les enfants de Cassis de l'école à leurs domiciles.



Cela a-t-il changé votre manière de travailler ?

Madame le Maire considère la sécurité comme une priorité. Nous disposons d'énormes moyens pour la petite ville qu'est Cassis. Ici on a 85 caméras, un centre de supervision actif 24h/24 et 7 j/7, une brigade nautique, une brigade moto, il y a 22 policiers municipaux, et 5 ASVP, 9 opérateurs de vidéoprotection, 2 ASVP police de la propreté et deux agents administratifs. Nous sommes armés et comptons au sein de notre service, un moniteur en maniement des armes depuis le mois d'avril. C'est colossal pour une ville de 7500 habitants. Nous pratiquons une véritable police de proximité, ce qui n'est pas forcément le cas ailleurs. Nous sommes souvent sur le terrain en îlotage. Nous entretenons d'excellentes relations avec la gendarmerie avec laquelle nous travaillons en étroite collaboration et en toute amitié.





Madame le Maire considère la sécurité comme une priorité. Nous disposons d'énormes moyens pour la petite ville qu'est Cassis...



Quid de la Télésurveillance directement reliée à la police municipale de Cassis ?

C'est un outil extraordinaire pour la personne qui va s'abonner parce qu'elle est reliée directement à la police municipale de Cassis qui travaille 24/24h, 365 jours par an !

Quand la PM reçoit un appel, elle peut être chez les personnes cambriolées ou en difficultés en quelques minutes, armés, et avec tous les moyens nécessaires pour interpellier le ou les individus. Une entreprise privée quant à elle, va envoyer un agent de sécurité qui arrive souvent de très loin, qui n'a pas les mêmes prérogatives qu'un policier, qui va constater l'infraction et qui va appeler la police ! C'est une perte de temps précieuse pour l'intervention, qui se solde souvent par la constatation des faits car les auteurs ont quitté les lieux !



Quels sont les projets de la police municipale de Cassis ?

Au niveau commandement, il va falloir, avec les nouvelles mesures prises par l'état d'urgence, que les policiers donnent une priorité absolue à un fonctionnement de proximité et d'ilotage, c'est d'ailleurs l'essence même du métier.

La parution du Décret du Ministre de l'intérieur autorisant les policiers municipaux à porter des armes de poing 9 mm a été publiée au mois de novembre. Il permettra aux policiers municipaux d'être aussi bien équipés que la gendarmerie ou la police nationale pour intervenir, c'est un grand pas en avant dans la protection des personnes et des biens.

Enfin, les policiers municipaux de Cassis ont un réel esprit de groupe, le danger peut survenir à n'importe quel moment, il faut y être préparé, les policiers municipaux de Cassis le sont.

De beaux projets

POUR LE CASINO BARRIÈRE

La ville de Cassis est une station balnéaire, dotée d'un Casino.

Le bâtiment appartient à la commune qui a confié au groupe barrière une DSP depuis le 20 février 2006.

De ce fait, le groupe barrière exploite l'établissement de jeux et reverse à la commune une taxe sur le produit de ces jeux, indexée sur son chiffre d'affaire.

En 2007, la taxe sur le produit des jeux était de 6 512 409 €.

Depuis la crise économique est passée par là....

En 2015, la taxe sur le produit des jeux est de 4 876 477 € soit une perte pour la commune de 1 635 932 €.

Ces dernières années, de nombreux investissements ont été réalisés par le groupe Barrière pour attirer et fidéliser la clientèle. Les animations se diversifient, les jeux également. Cette année, un nouveau directeur a pris ses fonctions. Objectif : travailler étroitement avec la ville de Cassis et son office de tourisme pour se distinguer toujours plus dans un contexte concurrentiel toujours plus vif.



**INTERVIEW DE JEAN CHARLES PITT
DIRECTEUR DU CASINO BARRIÈRE DE CASSIS**

Vous avez pris vos fonctions au 1^{er} mai 2016, quelles ont été vos premières actions ?

J'arrivais du Casino de Deauville où j'avais passé 4 ans. Les premières actions ont été de travailler sur la visibilité de l'établissement à Cassis et sur notre zone de chalandise, sur les actions commerciales et de communication. Il y a en France près de 200 casinos, essentiellement situés sur les côtes atlantique et méditerranéenne, il y a 27 établissements dans la seule région PACA.

Le Casino de Cassis enregistre une stabilité au niveau de ses entrées, 400 000 entrées par an ce n'est pas rien ! Cassis résiste plutôt bien dans ce marché très concurrentiel.

Comment travaillez-vous avec la ville de Cassis et son office de tourisme ?

Nous travaillons étroitement avec l'office de tourisme et en grande proximité avec la ville, les échanges sont fructueux et nous allons très vite dans les prises de décision, ce qui est primordial.

Quels sont les projets du Casino ?

Les projets ne manquent pas. Nous avons des surfaces extérieures et des terrasses à terminer, à aménager. Nous sommes précurseurs car déjà l'été dernier nous avons pu organiser des tournois de poker en plein air, une activité très appréciée par les joueurs. Nous sommes actuellement en travaux pour doubler la superficie des terrasses et proposer à la clientèle à partir de Pâques de participer à des activités de jeux et des tournois en plein air.

Comment participez-vous à la promotion de Cassis ?

Nous sommes présents sur toutes les animations et événements de Cassis.



MALGRÉ UNE LÉGÈRE HAUSSE EN 2016, CASSIS RESTE DANS LE TOP TEN DES TAUX LES PLUS BAS DE FRANCE



PARLYDIABERTRAND,ADJOINTEAUMAIRE,DÉLÉGUÉE AUFINANCES.

Contrairement au budget de l'Etat, le budget de la ville doit être équilibré : 1 € DÉPENSÉ, C'EST 1€ ENCAISSÉ !

Le désengagement brutal et non concerté de l'Etat vis-à-vis des collectivités territoriales nous oblige à la plus grande rigueur dans notre gestion au quotidien.

Nous nous employons depuis plusieurs années déjà, à contenir et à rationaliser nos dépenses.

Ce qui était possible avant, ne l'est plus aujourd'hui.

Des efforts d'adaptation ont été demandés aux services municipaux, ils font autant, voire plus et mieux, avec des moyens revus à la baisse.

La contribution de Cassis au redressement des finances publiques, nous a conduits à recourir au levier fiscal.

En 2016, les taux d'imposition des taxes directes locales ont connu une hausse.

Pour autant, ils restent largement inférieurs aux taux moyens départementaux. (voir tableau ci-dessous).

1 million d'euros de DGF, (Dotation Globale de Fonctionnement) en moins sur 4 ans

1 636 000 € en moins du Casino en 7 ans sur la taxe sur les produits des jeux

	Taxe d'habitation	Foncier Bati	Foncier non Bati
La Ciotat	25,52	33,76	42
Carnoux en Pce	17,55	15,7	86,5
Roquefort La Bédoule	15,09	16,81	29,28
Cassis	11,20	14,86	24,05
Aubagne	22,01	34,08	50,65
Taux moyen départemental	33,47	26,36	42,91

Si nous réduisons nos dépenses et que nous développons nos recettes notamment fiscales, c'est pour faire face au désengagement de l'Etat, mais c'est aussi pour préserver notre capacité à investir pour notre avenir, pour l'avenir de Cassis. En effet, une commune qui investit améliore la qualité de vie de ses administrés, son environnement, ses infrastructures, les équipements qu'elle met à la disposition de la population. Elle génère de l'activité économique et contribue à maintenir l'emploi, et à en créer.

La contrainte et la prudence ne doivent pas empêcher l'ambition pour notre ville.

BUDGET FONCTIONNEMENT : 16 299 464 €

BUDGET D'INVESTISSEMENT : 9 671 320 €



Haute technologie

LA FIBRE EN 2017

Dans le cadre d'un accord national, SFR a en charge la construction d'un réseau Très Haut Débit à Cassis. Ce réseau est mutualisé entre les opérateurs, c'est-à-dire ouvert à tout opérateur en mesure d'offrir des services Très Haut Débit au grand public. Le déploiement complet du réseau s'effectuera par tranches successives jusqu'en 2020.

PHILIPPE DENONFOUX, 1^{ER} ADJOINT DELA VILLE, NOUS EN DIT UN PEU PLUS SUR CE NOUVEAU RÉSEAU HAUTEMENT PERFORMANT.



Qu'est-ce que la fibre optique ?

Une fibre est un fil de verre en silice qui a la propriété d'être un conducteur de lumière et qui sert dans la transmission des données, entre deux lieux distants de plusieurs centaines voire de milliers de kilomètres, ce qui était jusqu'alors impossible. La fibre optique a été développée au cours des années 1970.

Quels sont les avantages de la fibre optique ?

La fibre optique possède l'avantage d'être naturellement insensible à des perturbations, une augmentation du débit, moins d'interférence de

transmission et une meilleure qualité du signal. La fibre offre un débit d'information nettement supérieur à celui des câbles en cuivre et sert un réseau à large bande passante par lequel transite aussi bien la télévision, le téléphone, la Visio conférence ou les données informatiques.

Où en sommes-nous des travaux d'installation ?

Un gros travail de génie civil pour l'infrastructure du réseau optique va démarrer début 2017 avec des implantations de cabines de rue ainsi que l'installation d'un NRO (nœud de raccordement optique), ce qui permettra

d'être relié aux autres villes de la métropole.

Les implantations seront faites afin d'optimiser le débit pour les utilisateurs finaux, qui pourront une fois les raccordements effectués, faire une demande à leur opérateur pour se raccorder à la fibre optique.

Qu'est-ce que cela va changer pour les Cassidens ?

Aujourd'hui nous avons des réceptions avec un maximum de 20 mégabits par seconde (Mbs), la fibre pourra nous apporter un débit supérieur à 100 Mbs voire plus sur des dizaines de kilomètres.



Smart city

CASSIS, VILLE PILOTE !

“Aménagement numérique”, ou aménagement du “territoire numérique” sont des termes fréquemment rencontrés. L’association de l’univers des Nouvelles Technologies de l’Information et de la Communication (NTIC), et de la société de l’information à l’échelle de la ville, constitue ce territoire numérique. Ce territoire est appelé Ville Numérique ou encore Ville Intelligente (Smart City).

La ville se trouve transformée par les nouvelles technologies à la fois dans son mode de gestion interne et dans sa relation aux citoyens.

À Cassis, plusieurs études sur ce thème sont en cours afin de moderniser les services existants et apporter de nouveaux services plus performants aux Cassidens. Affaire à suivre !



Opinion libre de l’opposition

BLEU CERISE

La politique du maire adhère aux idées de la droite nationale relative à la réduction des dépenses, alors qu’à Cassis au contraire, elle augmente les charges de personnel de (+ 6.50%) en deux ans et les impôts locaux (+ 15 à 20%) cette année.

De plus, elle a investi ces dernières années dans le secteur privé (cinéma, presse) avec des résultats financiers déficitaires.

La disparition de Roger Frosini a été l’occasion, pour de nombreux Cassidens de rendre un dernier hommage à un homme au caractère bien trempé et aux convictions politiques affichées et plus pures que dures. Il forma pendant

plusieurs décennies avec Pierre Charadia et quelques autres, un groupe unanimement estimé par les Cassidens. C’est au bar du XX^{ème} que je l’ai rencontré pour la dernière fois, il y a quelques mois. Nous étions convenus que je retournerais chez lui, avenue Jules Ferry ou il m’avait déjà reçu à deux reprises. Très vite en présence de cet autodidacte d’une très grande érudition, je me suis senti intimidé. Je ne l’avais connu qu’à travers “La Glacière”, entreprise familiale qui pendant de nombreuses années a rafraîchi tout Cassis.

Si politiquement, nous n’étions pas du même bord, nos divergences n’étaient

pas inconciliables, à fortiori au sujet de la résistance.

De Gaulle disait, « il y a deux sortes de Français, ceux qui résistent et les autres ». Brigitte, sa fille, a retracé la vie de son père avec une émotion contenue, accompagnée d’airs de Jean Ferrat et de Pavarotti.

Mon cher Roger même contre ton gré, tu iras au Ciel, quand même !

Bonne année à tous dans une France en paix, mais vigilante et dans un Cassis toujours plus cher à notre cœur.

L’opposition Ch LION & A SIMONIAN

Les associations cassidaines, UNE MAGNIFIQUE DYNAMIQUE

La municipalité accorde une grande importance au monde associatif, symbole de l'art du bien vivre ensemble et salue toutes ces personnes qui mettent leur temps libre au profit des autres, avec générosité.



PATRICIA HATEMIAN, ADJOINTE À LA VIE ASSOCIATIVE, TRADITIONS ET PATRIMOINE

«A Cassis, les associations sont nombreuses et dynamiques et nous mettons tout en œuvre pour les soutenir. Nous organisons chaque année un forum des associations afin de promouvoir et présenter toutes les activités, nous mettons à disposition du matériel performant pour les réunions, les conférences et les permanences... Tout est entrepris pour que les associations œuvrent dans les meilleures conditions»

Concrètement, nous avons posé la question suivante à des associations cassidaines «Comment travaillez-vous avec la ville de Cassis ?» et voici leurs réponses :

Lions Club «Cassis les Calanques» (par Jean-Pierre Giordano):

«En 3 mots : ECOUTE, COMPREHENSION, CONFIANCE.

Le Lions Club Cassis organise chaque année plusieurs manifestations sur la commune avec l'aide et le soutien de la municipalité (Trocailions, campagne sur le stationnement handicapé avec les panneaux «Si tu prends ma place prends aussi mon handicap», financement d'une citerne de 30 m³ servant au ravitaillement des hélicoptères bombardiers d'eau, vente des affiches durant le Marché italien en 2015 et 2016 pour financer un équipement de « Vue & santé pour tous »...).

Madame le Maire sollicitée, est toujours à l'écoute, comprend nos besoins et sa confiance contribue à nos réussites. Cette nécessaire collaboration citoyenne permet d'aider là où le besoin se fait sentir. C'est notre éthique, nous y sommes très sensibles.»

Association Cassidienne des Bateaux de Tradition (par Paul Gobet) :

«L'ACBT organise tout au long de l'année des manifestations qui participent à l'animation de notre village : concours de pêche suivi de la traditionnelle soupe, course à la rame, participation au Téléthon, aux fêtes de la mer, retour des rois mages et de la vierge en barquette dans le port .

La Mairie est toujours partante pour nous accompagner et nous aider quand il s'agit de perpétuer les traditions et de faire découvrir le patrimoine provençal avec des projets de qualité, pour Cassis et les Cassidens.»



La Boule de Cassis (par Daniel Maggi) :

Depuis 3 ans, l'association redynamise les activités de jeu de boules très chères à notre municipalité que nous remercions d'ailleurs d'avoir préservé notre terrain de jeu favori pendant les travaux !

Afin de maintenir cette tradition de nos villages de Provence et avec l'aide de la mairie et de ses services, nous avons mis en place :

- des concours de pétanque réservés aux adhérents et licenciés, les dimanches et jours fériés. A noter que certains adhérents participent à des concours nationaux.

- des prestations, en partenariat avec l'Office de Tourisme, dont le but est de proposer une animation et de faire découvrir la pétanque aux touristes.

Pour 2017, l'association a pour ambition d'organiser un concours de jeu provençal et nous appelons dès à présent les bonnes volontés qui voudraient s'impliquer dans ce projet, à se faire connaître !

Maryse pour la vie (par Jacques Orofino) :

«Maryse ! Pour la vie assure depuis 13

ans la promotion du Don d'organes en partenariat constant avec la Ville de Cassis. Cette dernière s'implique non seulement en mettant à notre disposition ses infrastructures (Oustau Calendal, Stade du Pignier...), mais aussi en faisant sien notre message (site internet, maillots de la course Marseille-Cassis). La beauté de Cassis est transcendée par le fait qu'elle est sans conteste la Ville du Don.»

Focus

CENTRE CULTUREL



NOMMÉ DIRECTEUR DU CENTRE CULTUREL DEPUIS BIENTÔT 2 ANS, FRÉDÉRIC SOULAYROL RÉPOND À NOS QUESTIONS.

Qu'y a-t-il eu de nouveau depuis votre arrivée ?

Une des choses que nous souhaitions réaliser rapidement était la rénovation de la salle de spectacle. Des nouveaux fauteuils et des murs plus foncés donnent maintenant à cette salle une nouvelle ambiance, plus intimiste et chaleureuse.

Ensuite, j'ai essayé de continuer l'excellent travail entrepris par mon prédécesseur André Farré depuis plus de 45 ans. Avec 10 nouvelles activités, comme des cours de théâtre pour les enfants, des cours de danse urbaine, des cours d'informatique, de cuisine italienne... le Centre culturel propose maintenant une soixantaine d'activités culturelles, artistiques et sportives. Nous sommes passés de 1 100 à 1 400 adhérents, signe d'une bonne dynamique !

Quels sont vos projets ?

Trouver encore de nouvelles activités et améliorer les existantes, proposer de très belles conférences, une programmation cinématographique de qualité et des films en sortie à la semaine, une programmation de théâtre, de café-théâtre, des nouvelles sorties culturelles et de nouveaux voyages...

Rénover le Centre de loisirs nautiques pour mieux accueillir les Cassidens bien sûr, mais aussi les touristes qui sont nombreux à participer aux loisirs sportifs.

Continuer à entretenir et renouveler le matériel utilisé pour les différentes activités lorsque cela est nécessaire (machines de la salle de musculation, petit matériel de yoga, de percussions...) pour améliorer les activités.





“ *La propreté d’une ville, c’est aussi l’affaire de ses citoyens. Pensez-y !* ”

RAPPEL DES GESTES SIMPLES QUI PERMETTENT D’AMÉLIORER L’ENVIRONNEMENT URBAIN ET POUR LE BIEN-VIVRE DE TOUS

CONCERNANT LES POUBELLES :

Les sortir la veille au soir de la collecte (veiller à ce qu’elles ne débordent pas), et les rentrer le matin après le passage de la benne.

Pour connaître les jours de collecte des ordures ménagères et de collecte sélective dans votre quartier, contacter « Engagés Au Quotidien », le dispositif de proximité du Territoire (N° vert gratuit : 0 800 94 94 08).

Pour le ramassage des encombrants et des végétaux, prenez rendez-vous également auprès du service du Territoire « Engagés au quotidien ».

Pensez aussi à la déchetterie de Cassis qui est gratuitement mise à votre disposition.



CONCERNANT LES BARRIÈRES DANS LE CENTRE-VILLE :

Durant la saison estivale (du 1er avril à la fin des vacances de la Toussaint), les barrières sont ouvertes de 6h à 11h.

Durant la saison d’hiver, les barrières sont ouvertes de 6h à 11h puis de 15h à 19h.

En dehors de ces plages horaires, si besoin, la Police Municipale peut venir ouvrir.

Merci aux détenteurs de clés de bien vouloir refermer les barrières. Il en va de la tranquillité des riverains et de la sécurité des piétons.

CONCERNANT LES DÉJECTIONS CANINES :

Propriétaire de chien ? Vous êtes responsable des dégâts que votre animal peut causer y compris de ses déjections. Prévoyez un sachet pour ramasser, le cas échéant, derrière lui. Pour vous aider, 9 distributeurs sont disponibles en ville (rue Xavier d’Authier par exemple), mais ils peuvent avoir été pris d’assaut, alors soyez prévoyants !

CONCERNANT L’ENTRETIEN DES ESPACES VERTS

DES PROPRIÉTÉS :

La végétation en bordure des voies publiques ne doit en aucun cas gêner la circulation des piétons ou des véhicules. Il appartient aux habitants de procéder à la coupe, à la taille ou à l’élagage nécessaire.

Autre devoir du propriétaire, l’Obligation Légale de Débroussaillage. Il s’agit, pour les propriétés situées à moins de 200 mètres d’un massif forestier, de réduire la masse des végétaux combustibles dans le but de diminuer l’intensité et de limiter la propagation des flammes, en cas d’incendie. Retrouvez la réglementation sur le site de la Préfecture : www.bouches-du-rhone.gouv.fr ou contactez l’ONF au 06 26 92 27 55.

Rappelons que le non-respect de cette obligation est passible d’une amende de classe 4 (750€) ou de classe 5 (1 500€).



Le civisme au quotidien

POUR UN CASSIS TOUJOURS PLUS BEAU !

Le municipalité met tout en œuvre pour améliorer la qualité de vie dans notre village (entretien des espaces verts, enfouissement des réseaux dans le quartier de la Presqu'île, création d'une police de proximité, habillage des conteneurs dans le centre, projet d'enfouissement des conteneurs dans le réaménagement du square Savon...) mais la qualité de vie à Cassis, qui nous est si chère, dépend aussi de votre implication.

Jean-Marc MASCRÉ, assistant de projet pour l'ONF (Office National des Forêts) répond à vos interrogations sur les OLD (Obligation Légale de Débroussaillage), le brûlage et l'affouage

POUR LES PROPRIÉTÉS SITUÉES À MOINS DE 200 MÈTRES D'UN MASSIF FORESTIER, IL FAUT :

- Débroussailler dans un rayon de 50m autour de l'habitation.
- Débroussailler pour libérer l'accès de 10m de part et d'autre de la voie.
- Les buissons doivent être espacés de 5m.
- Les arbres doivent être élagués sur une hauteur de 2m, distants les uns des autres de 2m minimum et être situés à plus de 3m du droit du mur d'une maison ou d'une installation.
- Les arbres en bouquet : 3 arbres distants de 20m des habitations.
- La végétation en buisson ne doit pas dépasser 40 cm de haut.

LE BRULAGE

Pour les personnes concernées par l'OLD, il faut :

- demander l'autorisation aux pompiers.
- Le réaliser entre début octobre et fin mai. Entre 10h et 15h30.
- vérifier que le vent soit inférieur à 30km/h.
- vérifier qu'il n'y ait pas de pic de pollution - voir si la couche d'ozone est aux normes (sur le site de la Préfecture).

L'AFFOUAGE

Quand la commune dispose d'une grande quantité de bois de la forêt communale, suite à des coupes réalisées par l'ONF, le bois est empilé en stères pour une opération d'affouage. Il y en a en général deux par an. Si vous êtes intéressé, renseignez-vous auprès de l'ONF (06 26 92 27 55).

«Zéro sac plastique»

Dans le cadre des objectifs nationaux en matière de protection de l'environnement, une des obligations de la loi sur la transition énergétique votée en juillet 2015 est l'interdiction des sacs plastique à usage unique, depuis le 1er juillet 2016 pour les sacs de caisse et depuis le 1er janvier 2017 pour les sacs d'emballage des fruits et légumes.



A Cassis, la Municipalité, soucieuse de la préservation et de valorisation de l'environnement, n'a pas attendu juillet 2016!

L'opération «0 sac plastique» a été lancée en octobre 2015 auprès des commerçants et des forains du marché hebdomadaire, dans le cadre du projet Ecotown et du programme «Non aux sacs plastiques» de Surfrider Foundation Europe avec ses partenaires : la Caisse d'Épargne et le Cercle Nautique de Cassis.

Il est temps pour les commerçants et les consommateurs de jouer le jeu et de changer leurs habitudes. Merci pour votre implication !



«VOTER EST UN DROIT, C'EST AUSSI UN DEVOIR CIVIQUE»

Dimanche 23 avril et dimanche 7 mai 2017, vous êtes appelé à vous exprimer à travers votre bulletin de vote, pour élire le futur Président de la République Française.

Pour pouvoir voter, vous devez avoir la nationalité française, être majeur, jouir de vos droits civiques et politiques et être inscrit sur les listes électorales de votre commune.

Ne pas voter, c'est laisser les autres décider pour vous, alors devenez acteur et non spectateur de la France de 2017 à 2022 **EN ALLANT VOTER !**

VOUS ÊTES UN CITOYEN, VOUS AVEZ UN RÔLE À JOUER DANS LA SOCIÉTÉ !

ELECTIONS PRÉSIDENTIELLES

La proximité

AUX 4 SAISONS

Réunions de quartier tous les mois, réunions publiques sur les grands thèmes ou les grands projets qui touchent notre quotidien et font l'actualité de Cassis, réunions de préparation et de fin de saison avec les commerçants et acteurs économiques du village, réceptions sans rendez-vous un mercredi matin par mois, Danielle Milon et son équipe travaillent dans la proximité et la transparence au quotidien pour Cassis et les Cassidens.



LE CASSIDEN



vosre bimestriel d'informations : retrouvez tous les deux mois votre bulletin municipal. Actualités politiques, analyse, point travaux, événements majeurs, agenda, actualité des associations, la vie de Cassis en quelques pages.

FACEBOOK «VILLE DE CASSIS»

Facebook «Ville de Cassis».

Les réseaux sociaux nous permettent de vous apporter l'information dès que nous la recevons. Réactivité, tel est le maître mot de la petite équipe communication de la ville de Cassis.

UN SITE INTERNET DÉDIÉ AUX CASSIDENS

mis à jour 24h/24, 7j/7: sur www.cassis.fr, retrouvez l'actualité et toutes les informations qui touchent à la vie de notre village. Vidéos, photos, édits, événements, tout y est !



Et bientôt sur votre site internet, une Web TV et la possibilité d'effectuer toutes vos démarches administratives en ligne.

ALERTE SMS :

Recevez sur votre portable toutes les alertes de la police municipale. Nul besoin de vous connecter, vous recevez un message dès qu'il y a une alerte sur Cassis.

Etat civil

NAISSANCES

FIN 2015

Lola POURRIERE
Alliy TEIXEIRA KHALDI
Simon THORRIGNAC TORMOS

2016

Elodie TEYSSIER
Gabriel HERVE
Enzo DOS SANTOS ARAUJO
Pablo SANCHEZ CASTELIN
Calvin MOSCARDINI RAMALHO TEIXEIRA
Juliette MILON
Louis DROISNEAU
Diane TOBIANA
Arthur MEUNIER
Gaspard BERARD
Alice SARRAZIT
Albane GOBET
Alexis ASTRUC
August GALIBERT
Léa TIGANA
Antoine MATTEI HAAS
Sevan ALECH-GERARD
Romane EL AMRI
Pablo HALLIER
Jason SHAMON
Lyana SAPIKAS COELHO
Alexis HUGUES
Nina LANZA
Florian MARKARIAN DRAVET
Julia MENDES
Chloé MERLINO
Cassie LAMBERT SHAMON
Joseph LUCIANI

Charlotte CORNILLET
Jessica SOUSA DA COSTA
Meriam TRIOLO
Soan GARA
Marius HELENPORT
Jeanne MALAUZAT
Louane BIANCHI
Maël DAGUET
Giulia LELANDAIS
Liam ALBERT
Basile TRANCHINO
Valentina BENSO RIZZI
Andréa FORMATO
Melya KAOUMI
Gabriel COELHO BESSA

(liste arrêtée au 20 décembre 2016)





Etat civil

MARIAGES

Vanessa MAJOR et Damien FATY
Christel NIOLA et Sami ROUABHI
Ulrike PANZER et Nicolas COURREGES
Iryna SERGEYEVA et Raivo ZELCS
Karine MARULL et Patrick LAVITE
Isabelle DEVAUX et Dominique DABROWSKI
Danièle CLAIR et Michel BAROU
Marie-Valérie GACHE et Jonathan BUFFY
Vanessa TERGLAV et Olivier SCHIEB
Florence LUNGERI et Alain VINCENT
Adeline FEVOTTE et Ali GASMI
Elodie RAPHANEL et Cédric BARDON
Sandrine ROUSSET-ROUVIERE et Matthieu LONG
Violette BOUVERET et Gregory FAURE
Sandrine ARLES et Patrick BONESSO
Vérane NAEGELÉ-MARTEAUX et Fabrice FIORI
Serena FAGIANO et Jean-Sebastien SEGURA
Cécile BOURGEON et Grégory JEQUIER
Charlotte BARDIN et Frédéric COLLET
Alexia DISBEAUX et Gaël LEONE
Anais GROB et Michael VAILLANT
Lidia HOJBOTA et Catalin STOICAN
Sandrine COURNOU et Stanislas WAROUX
Marion PETITJEAN et Tristan KLEIN
Véronique SPARFEL et Franck BRETON
Eléonore THOMAS et Nikolay STAMBOLIYSKI
Sophie RENAUDIN et Nicolas GIMENEZ
Laura FAIOLA et Naramoni MEASKETH
Stéphanie LABI et Patrick MALAKIAN dit VERNEUIL
Angeline JEAN et Alexandre BESOIAN
Amanda LE CLECH et Julian RODRIGUEZ
Anne-Laure SANNA et François CAPPONI

Sonia SCASSO et Laurent FADDA
Anaïs JONCOUR et Romain CASTIGLIA
Éléna TREVISAN et Michael PACE
Delphine PREDIGER et Michaël AGULLO
Sophie LLOBET et Cédric GERARD
Marine VASSAL et Clément DUPONT
Dahye SHIN et Peter VON STADEN
Ekaterina NABIROTCHKINA et Tristan SABBAH
Laura TIERNO et Samuel CHOPIN
Vanessa DHJAN et Stephane RISTORI
Emmanuelle MILLY et Olivier BENASSO
Stéphanie THERME et Emile PRACCA
Alexia CADOT et Julien MORVILLE
Severine ROMANO et Olivier MAZZOLI
Amanda SCHMITT et Patrick BENOIST
Christine ROBERT et François MAY
Wanvipa PENGSAVANG et Bruno PEREZ
Haritina Elis RAHASIMBOLAMEVA et Paul LAMBERTI

DÉCÈS

FIN 2015

René CHERIOUX
Benoît MACHERAS
Ernesto DE JESUS
Colette BORILLO veuve CATALINA
Morgan DÉHU
Pauline BOYER veuve REVEST

Malika MERZOUKI épouse DUPONT
Renée POGGIOLI veuve MARINI
Marthe TALLONE veuve GAGGIOLI
Andrée VIELFAURE veuve GINER
Pauline BOYER veuve REVEST

2016

Augustin FENECH
Jean HERSIENNE
Odette BOUVIER *veuve COSTA*
Gérard FERRIER
Claude BRACHE
Catherine DE HAINAULT *épouse DEWIDHEM*
Jean-Luc THENEAU
Maxime RONFLE
Bernard COUSTENOBLE
Nicole PETIT-MAIRE
Joséphine NADJARIAN
Bernard VIGOUROUX
Rose RIBOLLA *veuve LAFAURIE*
Roger BARONE
Marcel PIERI
Anne FOURNIER
Jacqueline SOULAYROL *veuve MONTFORT*
Camille LEGRAIN *veuve FERRAND*
Jean ARNAUD
Albert TOUATI
Walter PISANI
Henri CHAUVIN
Marie GARABEDIAN *veuve OHANESSIAN*
René RIEU-ROY
Pierre JAYNE
Bernard BESOIAN
Marcel MAÏSTO
Thi-Thinh NGUYEN *épouse CHOI*
Georges MALLART
Marc JEANMET
Louisiane GIANNONI *veuve BOSSEAU*
Jean TEYCHENÉ
Alexandre POMARÈDE
Bernard DELBÉS
Bernard CAILLET
Georges BROC
Louis BEAUJON
Jacqueline HUARDEAU *veuve BEECKMANS*
Paule MAGNAN *veuve CHAVANNE*
Françoise LEFÈBVRE
Josette DUTEIL *veuve GARDES*
André LOUCHON
Nicolas LOMINET
Roger MISTRE
Maxime CREST

Jean MOMDJIAN
Joseph FALZONE
Gérard DONADEY
Louis SERRA
Margaux PROSPERI
Gérard DELVAS
Eliane TISSERAND *veuve REVEST*
Jacques HACCOUN
Maryse ORCIERE
Loic ARNOUX
Yvonne LATIL *veuve NEUMANN*
Jacky CHERRY
Marguerite HÉRAUD *veuve VIDAL*
André ZAZA
Adeline SEGLAS *veuve MANCINI*
Marcelle CHARPY-GUITTAT *veuve GUILLEMAUD*
Huguette DAUBET *veuve ROFFE-VIDAL*
Patrick MINNELLA
Olga FIDALEO *épouse CLEMENT*
Viviane LAZARINI *veuve VIGNAT*
Michel GUATELLI
Christophe ROUSSEAU
Guy DELILE-MANIERE
Carlos CAPOCCI
Jacqueline MARAIS *veuve MOUCHARD*
Maurice DAUSSE
Marc LAFFITTE
André POTVIN
Laure LE NOURS *veuve LUKASZEWSKI*
Micheline MACCHIA *veuve BAGNOLI*
Rebecca HOVAGUIMIAN *veuve CAILLET*
Gérard WOLFF
Renée CARRIERE *veuve GALDIN*
Gabrielle MARCHI
Albert MASSON
Denise DUNANT *veuve TOUPART*
Lazare POURRIERE
Henriette BEECKMANS *épouse GHIATIS*
Roger FROSINI
Jean LOPEZ
Janine GRAU
Maurice SUZAN
Jeanne GOGNA
Marie GIRAUD *veuve BERNARDI*
Magali PELLER

(liste arrêtée au 20 décembre 2016)

Des manifestations



FÊTES DE LA MER



80 ANS DE L'AOC CASSIS



VENDANGES ÉTOILÉES



PORT PROPRE



JAZZ SUR LE TOIT



PORTOFINO É CASSIS



VENDANGES ÉTOILÉES

AUX 4 SAISONS 2016



JUBILÉ JEAN TIGANA



CALANQUES PROPRES



MARCHÉ DE NOËL



JUBILÉ JEAN TIGANA



CARNAVAL



FESTIVAL DU RIRE



FETE DE LA SAINTE BARBE



4 Saisons Cassis 2017

Directrice de la publication : Danielle Milon

Rédaction et conception : Service Communication Ville de Cassis

Crédits photos : Service Communication Ville de Cassis - C.Rivière - F. Launette

BMPM/MN (Q. Chevrieux)

Impression : Imprimerie SIRA